

La régie des services publics établit un tarif pour les taxis

Le service à tant par tête sera de 15c pour un passage et de 25c pour deux passages — Le service à tant la course demande 25c pour un ou deux passagers, 40c pour trois passagers et 50c pour quatre passagers et plus — Il en coûtera \$1.25 aux travailleurs pour voyager à la semaine — Des tarifs pour les mariages, les sépultures et les baptêmes

LA REGIE ACCORDE A M. PILON LE PERMIS D'UN SERVICE D'AUTOBUS

La Régie des Services Publics de la Province de Québec, par une ordonnance spéciale, vient d'établir un tarif uniforme pour les courses en taxis dans la cité de Salaberry de Valleyfield, à la demande M. J.-Lionel Clairmont et autres, requérants.

La Régie a décrété que le tarif suivant devra s'appliquer pour le transport des voyageurs par taxis dans les limites de la cité à compter du 1er octobre, 1941:—

TARIF

Pour service à tant par tête dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield

Service de jour:	Service de nuit: (1 hre a.m. à 6 a.m.)
Un passage 15c	Pour chaque passage 25c
Deux (2) billets pour 25c	
Pour service à tant la course:	Service de nuit: (1 hre a.m. à 6 a.m.)
1 ou 2 passagers 25c	Pour 1 passager 25c
3 passagers 40c	Pour 2 passagers 50c
4 passagers et plus 50c	Pour 3 passagers 75c
	Pour 4 passagers et plus \$1.00

Tarif pour mariages:
Une (1) heure \$2.00
Chaque heure additionnelle \$1.00

Tarif pour sépultures:
Adultes \$3.00
Enfants \$2.00

Tarif pour baptêmes: \$2.00

Tarif pour transport des travailleurs:

De leur résidence aux industries et vice-versa, comprenant 4 voyages par jour:

Par semaine \$1.25

Par jour \$.25

(Suite à la page 8)

La population de notre cité aurait augmenté de 5,568 âmes depuis le recensement de 1931

PRESIDENT



L'hon. sénateur LEON-MERCIER GOUIN, nommé président de la commission chargée de déterminer les salaires et les conditions de travail dans les chantiers maritimes du Québec.

Le bureau des statistiques fédérales vient de publier d'après le dernier recensement le chiffre de la population de plusieurs localités et presque partout on remarque une forte augmentation.

La population de notre cité aurait augmenté de 5,558 âmes depuis le recensement de 1931 et nous comptons aujourd'hui, chez nous, une population de 16,969 âmes, à comparer à 11,411 en 1931.

Cités: Lévis, 11912 (11,724); Longueuil, 7,070 (5,407); Rivière-du-Loup, 8,662 (8,449); S.-Hyacinthe, 17,726 (13,448); Sherbrooke, 35,587 (28,993); Sorel, 12,156 (10,320); Thetford Mines, 12,727 (10,701); Valleyfield (de Salaberry), 16,969 (11,411).

Villes: Acton Vale, 2,364 (1,753); Beauharnois, 3,538 (3,729); Black Lake, 2,236 (2,167); Châteauguay, 1,767 (1,067); Coaticook, 4,386 (4,044); de Lery, 1,453 (561); Greenfield Park, 1,795 (1,610); Laprairie, 2,932 (2,774); Lauzon, 7,885 (7,084); Lennoxville, 2,113 (1,927); Magog, 8,96 (6,302); Marieville, 2,390 (1,986); Montréal-Sud, 1,434 (1,164); S.-Ours, 607 (615).

IL FAUT GAGNER LA BATAILLE



Il faut gagner la bataille de l'Atlantique. Autrement, cet océan qui constitue jusqu'à maintenant une barrière, deviendra un chemin pour l'envahisseur. Au cours de la Semaine de Réconsecration qui marque notre entrée dans une troisième année de guerre, engageons-nous, chacun dans notre domaine, à soutenir l'héroïsme de nos marins qui livrent cette bataille essentielle à la victoire.

BASEBALL LACHINE A VALLEYFIELD

Dimanche après-midi à 3 heures pour le championnat

COMMANDEUR



M. NOLASQUE APRIL, B.S.A., Président de la Commission de l'Industrie Laitière, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, agronome régional, qui a été créé Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole par l'Honorable Adélard Godbout, premier ministre, à l'exposition provinciale de Québec.

La résolution du pont Valleyfield - Coteau

Lors du récent congrès de la Fédération des Chambres de Commerce senior de la province de Québec, tenu au Kent House, à Montmorency, MM. Victor Langevin et H. Leduc du comté de Soulanges et MM. le docteur O. E. Caza et Aimé Laurion ont réussi à faire adopter par l'assemblée une résolution générale demandant le pont Valleyfield-Coteau. Cette résolution avait été présentée au congrès par la chambre de commerce du comté de Soulanges et les représentants de Valleyfield l'ont secondé cent pour cent!

L'exécutif de la Fédération soumettra toutes ces recommandations à l'attention du gouvernement provincial qui une fois de plus, entendra parler du pont Valleyfield-Coteau.

Les efforts combinés de tous les citoyens de la région aboutiront, sans aucun doute, à des résultats souhaités depuis quelques décades.

La convention libérale dans Huntingdon aura lieu lundi, le 15, dans la salle du comté

Le premier ministre de la province, l'Honorable Adélard Godbout, a déclaré que la date de la convention libérale du comté de Huntingdon était fixée à lundi, le 15 sept. Elle aura lieu dans la salle du comté de Huntingdon à deux heures de l'après-midi.

On mentionne les noms de MM. Dan Faubert, Bill Philps, G. Mc-Millan et Denis O'Connor comme candidats possibles de la prochaine élection complémentaire qui devra élire le remplaçant de M. Ross, décédé tragiquement.

Concernant la prochaine campagne électorale, M. Godbout a dit: "J'irai certainement prêter mon concours si on en exprime le désir."

Il semble que les deux partis se livreront une chaude lutte dans les élections complémentaires de Huntingdon et St-Jean-Napierville.

Donnons généreusement aux Clarisses

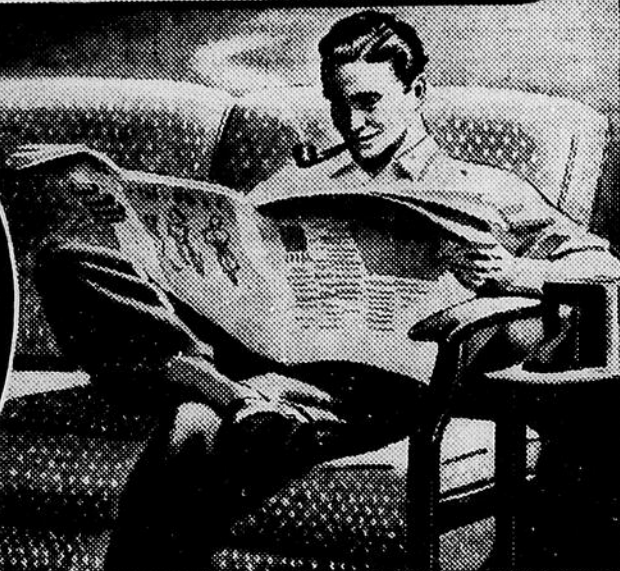
DIRECTEUR



M. AIME LAURION, élu directeur de la Fédération des Chambres de Commerce senior, au congrès tenu au début de la semaine au Kent House.

UN IMPORTANT ÉVÉNEMENT NATIONAL

Spéciaux
DU 50^{ÈME}
ANNIVERSAIRE
SIMMONS



LIT D'ANNIVERSAIRE COMPLET

Un nouveau lit d'anniversaire en métal, très populaire. Attrayant fini deux tons à effet de bois. Nouveau matelas Century comportant 210 souples ressorts intérieurs, bords roulés, 4 poignées en tissu, rembourrage de feutre de coton, couverture en Damas à panneaux. Excellent sommier à treillis de câbles métalliques, avec deux bandes d'acier au centre: une base parfaite pour le matelas.



\$49.50

MATELAS ET SOMMIER DU JUBILÉ D'OR

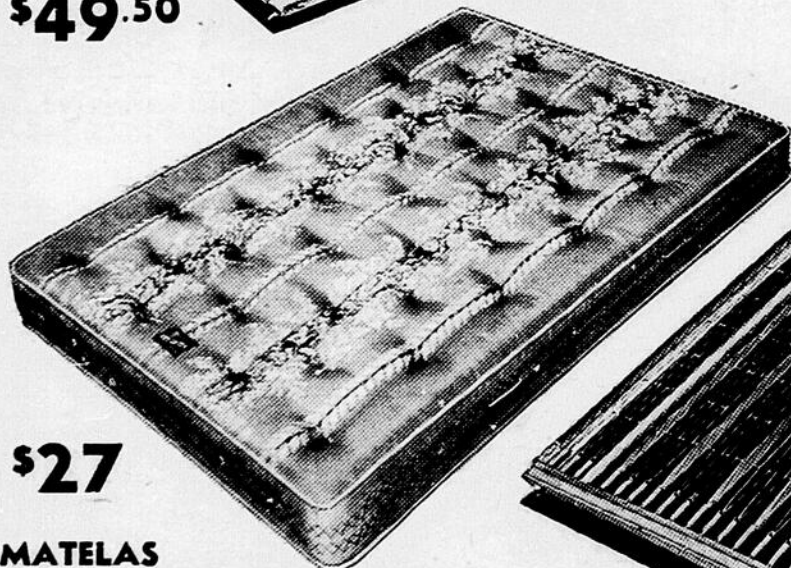
Un matelas d'une valeur extraordinaire, recouvert d'un magnifique damas de soie orné d'un dessin imitant la mousse. Choix entre le bleu et le rose. Construction d'un type nouveau; 510 ressorts-spirales intérieurs. Rebords "pre-built". Nouvelles poignées en plastique et ventilateurs très efficaces. Sommier rembourré fait pour accompagner ce matelas. Se vendent ensemble ou séparément.



\$37.50
CHACUN

SOMMIER D'ANNIVERSAIRE

Un nouveau sommier d'anniversaire pour matelas à ressorts intérieurs. Robuste treillis de câbles métalliques renforcés au centre par 5 bandes d'acier. Bords en acier trempé; angles en acier au carbone et coins surélevés garantissant une hauteur convenable au matelas.



\$27

MATELAS SPÉCIAL D'ANNIVERSAIRE

Une occasion spéciale d'anniversaire — 242 ressorts-spirales — rebords "pre-built" — ventilateurs — des poignées Velgo et un capitonnage type Jiffy-Join qui lui assurent une apparence fort attrayante. Une valeur exceptionnelle.



\$12.95

MATELAS À RESSORTS DU JUBILÉ ROYAL

Un matelas de qualité constituant une valeur vraiment exceptionnelle; 231 ressorts intérieurs lui assurent une souplesse qui favorise le sommeil. Rembourrage de feutre blanc, bords galonnés de type français, capitonnage Jiffy-Join, ventilateurs, poignées, magnifique couverture en damas.



\$24.50



\$119.50

DAVENO "MIRACLE" DU JUBILÉ D'OR — 3 PIÈCES

Ce magnifique ensemble est le produit de 50 ans d'expérience. Les lignes du divan et des fauteuils sont superbes. Avec ce mobilier, vous avez un élégant vivre le jour, tandis que la nuit, grâce à l'ingénieux dispositif "Miracle" de Simmons, le divan se transforme facilement en un lit spacieux. Compartiment pour l'emménagement des draps et oreillers. Tissus de couverture dans les couleurs rouille, brun, vert et bleu, au choix.



SIMMONS

SIMMONS LIMITED, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, VANCOUVER



Tél. 1410-W

Thomas Beaudin,
D.C.

CHIROPRACTICIEN

393, Victoria Valleyfield
(31-7-14-21)

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

D'INTERET

JOURNAL

PHILCO-EASY

VOYEZ - SEE

PRIMEAU & LEDUC

128 St-Laurent. Tél. 1339
VALLEYFIELD

VOL. 6, No 17

:-

local et régional

:-

Jeudi, le 11 septembre, 1941

La cité se verra dans l'obligation de tenir une élection complémentaire dans l'ouest

La cité de Salaberry de Valleyfield devra tenir, sous peu, une élection complémentaire dans le quartier Maisonneuve (ouest), au siège no 2, par suite de l'absence du conseil de M. l'échevin Adélard Lecompte, qui a vendu sa propriété pour aller résider dans un autre quartier.

M. l'échevin Adélard Lecompte n'a pas siégé au conseil depuis trois mois et les délais prévus par

la loi expireraient dans une semaine.

On se demande qui voudra de ce siège échevinal car il y aura, dès l'hiver prochain, une élection générale dans tous les quartiers de la cité.

C'est dire que le nouvel échevin ne siégera que trois mois, octobre novembre et décembre, à moins qu'il ne soit réélu aux prochaines élections de 1942.

Les élections de la Chambre de Commerce des jeunes auront lieu lundi soir au "Larocque"

Les élections annuelles de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield auront lieu, lundi soir prochain, le 15 septembre, à 8.30 heures, sous la présidence de

M. Georges-André Meloche, président.

Cette assemblée sera tenue à l'Hotel Larocque et tous les membres sont cordialement invités à y assister afin que le nouveau bureau de direction pour l'année 1941-1942 soit des plus représentatifs.

Pour la votation des nouveaux officiers de la chambre, les membres devront avoir leurs nouvelles cartes membres pour l'année 1941-1942, c'est-à-dire qu'ils devront payer leur contributions pour la nouvelle année de la chambre de commerce.

Les élections annuelles de la chambre de commerce des jeunes représentent un événement important dans les faits divers de notre cité et nul doute que les membres se feront un devoir d'y assister.

Je conserve ma jeunesse en prenant la Nourriture du Dr Chase



Elle fournit l'énergie et la vitalité

SEMAINE DE LA RECONSECRATION



Ils protègent nos foyers et nos droits

Les Raquetteurs Salaberry songent déjà à s'organiser pour l'hiver

Parlons un peu des sports d'hiver! et parlons surtout de la raquette et du hockey! L'été est déjà à son déclin; l'automne est tout près et bientôt l'hiver nous assiégera.

C'est avec un désir ardent que le Club des Raquetteurs Salaberry songe à coopérer étroitement avec l'organisation du club de hockey pour garder la popularité de nos deux sports canadiens.

Nous voulons garder à ces deux sports la plus grande vogue possible car ils sont des divertissements sains pour toute la population.

Il nous faut donc se donner la main pour obtenir un franc succès afin de mieux conserver chez nous nos plus belles traditions. La raquette et le hockey sont les deux sports les plus populaires et le Club Salaberry veut contribuer à maintenir cette popularité au milieu de notre population.

Ces sports permettent de joyeuses randonnées et le Club Salaberry entend faire honneur à la population qui l'a toujours supportée.

(Com. G. L.)

Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE FOIS PAR ANNEE

P. J. Brodeur

Optométriste diplômé,

201, Victoria,

Téléphone 111

VALLEYFIELD, P.Q.

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORGNONS

VERRES OPHTALMIQUES

Optométriste diplômé,

T. A. LANIEL

Spécialiste en examen de la vue.

Bureau de consultation
— à —

LA BIJOUTERIE

T. A. LANIEL

VALLEYFIELD, P.Q.

12, Nicholson,

Téléphone 243,

N'OUBLIEZ PAS QUE C'EST MARDI, LE 16 SEPTEMBRE, LA GRANDE QUETE EN FAVEUR DES PAUVRES CLARISSES.

— SOYEZ GENEREUX —

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Cassier Postal N

35, Chemin Larocque

Tél. 654

Jeudi, le 11 septembre, 1941

Notre effort industriel

En pesant le pour et le contre des progrès industriels réalisés dans notre cité depuis deux années, on ne peut que redouter les heures terribles du lendemain de la guerre quand tous les peuples ruinés ne pourront plus continuer le rythme actuel de la production économique.

L'analyse des facteurs de cette prospérité factice nous fait découvrir des éléments de perturbation sociale qu'il faudrait s'appliquer à corriger dès aujourd'hui afin de n'être pas surpris par la regression de l'après-guerre.

Valleyfield, plus que toute autre cité, est favorisée par l'industrie de guerre qui opère à plein rendement et qui emploie une main d'œuvre considérable. Des chômeurs, nous n'en trouvons plus et travaille qui veut travailler!

Comme toujours et de plus en plus, nous sommes à la merci de quelques grandes industries qui conditionnent le baromètre de nos activités et de nos progrès. Si, encore, toutes ces industries renfermaient les éléments d'une stabilité possible. Mais peu s'en faut!

Voilà pourquoi notre effort industriel devrait se poursuivre sans relâche dans le but de découvrir de nouvelles petites industries qui opéreraient chez nous aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

Ce n'est pas le fait de quelques industries de guerre qui devraient arrêter l'excellent travail du comité industriel de notre cité. Depuis quelques temps, il semble se reposer sur ses lauriers alors que d'autres cités de la province sollicitent silencieusement l'établissement de nouvelles manufactures.

A Valleyfield, nous avons besoin de petites industries pour contre-balancer l'influence des monopoles et aussi longtemps qu'on négligera cet à-côté économique, aussi longtemps nous serons à la merci des variations du baromètre économique. La dernière crise nous a appris de multiples leçons que nous n'avons pas encore oubliées heureusement.

La grosse industrie est un facteur de succès pour une cité, si elle est entourée de nombreuses petites industries qui n'évoluent pas dans le même cycle.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi chez nous. Nos travailleurs dépendent presque entièrement du fonctionnement de deux industries qui, si elles ralentissent ou arrêtent leur allure économique, provoqueront un déséquilibre social sans remède.

Voilà pourquoi, notre effort industriel, le travail du comité industriel, devrait se continuer aujourd'hui plus que jamais afin de profiter des nombreux capitaux étrangers qui envahissent notre continent.

Valleyfield renferme des possibilités industrielles merveilleuses. Il s'agit de les exploiter avec la coopération de tous les corps publics et du trust de l'électricité, car celui-ci est le grand distributeur du pouvoir électrique nécessaire à l'alimentation des dynamos producteurs.

Nous avons besoin de nombreuses petites industries et c'est au comité industriel de les trouver!

Aimé LAURION

Urgence de l'épargne de guerre

Alors que nous sommes "en présence d'un crime sans nom", ce serait une tragédie encore plus grande que de perdre à la fois et la guerre et la paix. C'est là ce que nous devons redouter si nous nous lançons tête baissée dans les dépenses et les divertissements inutiles, en temps de guerre. L'épargne au plus haut degré est ce que nous devons pratiquer actuellement.

Le cri qui s'élève de toutes les bouches qui parviennent à se faire entendre de l'autre côté de l'océan Atlantique est pour demander des matériaux de guerre. Notre habileté à produire ces matériaux en quantités suffisantes est limitée par nos forces physiques et par le temps dont nous pouvons disposer. Notre seule ressource serait de réquisitionner toute la production que nous pourrions obtenir en temps de paix et de la consacrer aux besoins de la guerre.

Cela pourrait être effectué de deux façons, volontairement ou par ordonnance. Les décrets financiers, soit par impôts ou emprunts, sont très utiles et jouent un rôle important, mais en proportion de l'appui qui leur est accordé par le public en général.

Lors de la campagne pour l'emprunt de la Victoire, les Canadiens n'ont fait qu'ajouter à leurs lauriers et la mesure de leur effort de ce côté sera agréable à constater lorsque nous recevrons les derniers chiffres d'Ottawa ce mois-ci. Cela, cependant, est déjà, une chose du passé et ce sont maintenant les certificats d'épargne de guerre qui retiennent notre attention. On peut dire qu'ils sont un moyen d'aider qui est à la portée de tous les Canadiens.

L'épargne de guerre, grâce aux certificats, joue un double rôle: ils ne nuisent aucunement à l'effort de guerre et seront très utiles au moment où un rajustement devra être effectué après la guerre. Les dollars que nous soustrayons à des dépenses inutiles actuellement nous permettent d'augmenter la production de tout ce qui est nécessaire à nos combattants outre-mer.

CODE DE SECURITE DES CYCLISTES

1—Tu conduiras à l'extrême droite, à une vitesse n'excédant pas 15 milles à l'heure.

2—Tu auras en tout temps plein contrôle de tes pédales et de tes guidons.

3—Tu porteras sur ta bicyclette, clochette, trompe ou corne appropriée, pour t'en servir au besoin, mais jamais sans raison.

4—Tu allumeras, la nuit, ton phare à feu blanc à l'avant, et à feu rouge à l'arrière; dans ce dernier cas, on te permets de remplacer le feu arrière par un réflecteur rouge, mais ne l'oublieras pas.

5—Tu éviteras toujours de t'accrocher à l'arrière d'un tramway, d'un camion ou d'un autre véhicule.

6—Tu ne circuleras jamais sur le trottoir.

7—Tu signaleras de la main tous tes arrêts et virages, t'assurant, d'un regard, qu'il n'y a aucun danger à ce faire.

8—Pour virer à gauche, tu te rendras au centre de la chaussée. Pour virer à droite, tu resteras à l'extrême droite.

9—Tu seras toujours seul sur ton vélo, ne prendras jamais de passagers, et te souviendras que les courses sont interdites.

10—Tu arrêteras net à tout enseigne d'arrêt, à tout feu rouge d'un signal lumineux, à tout passage à niveau d'un chemin de fer.

11—Si ta bicyclette t'a été volée, rapporte-le à la police, le jour même ou le vol a lieu.

12—Si la circulation est très dense, marche, poussant ta bicyclette à pieds.

13—Tu prendras des précautions particulières quand la chaussée sera mouillée du recouvrete de neige ou de verglas.

14—Si tu es cyclo-livreux, ne surcharge jamais ta bécane et procure-toi une boîte ou panier réglementaire.

15—Les groupes de cyclistes doivent circuler à la file indienne.

16—Ne te tiens pas sur la chaussée pour réparer ta bicyclette.

17—Tu t'abstiendras de toute acrobatie et de toute bouffonnerie.

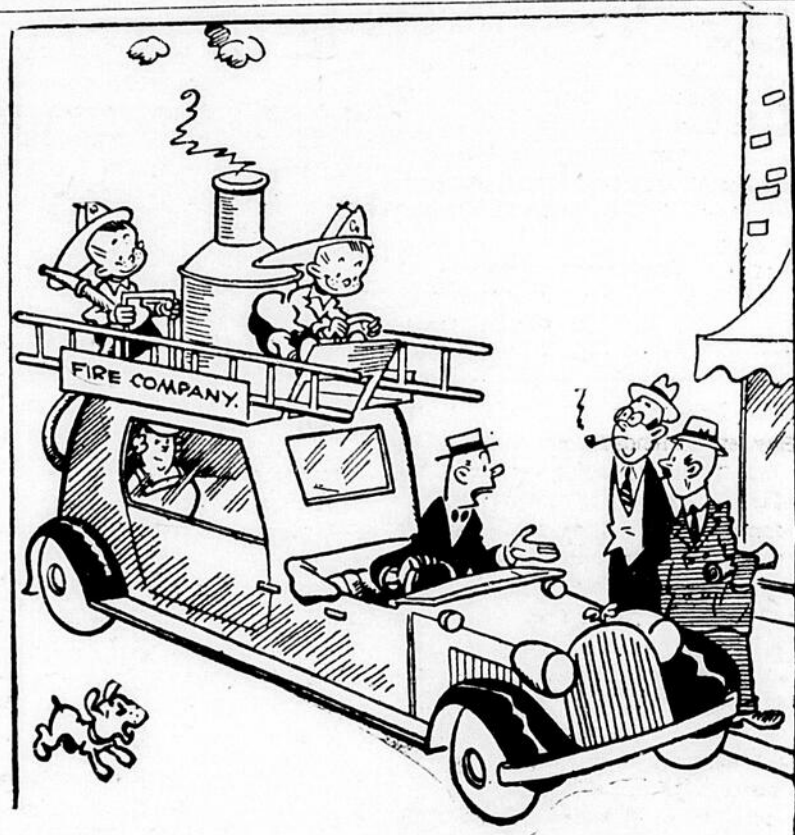
18—Ton frein, tes pédales, tes poignées, ta selle, tes pneus, tes chaînes, enfin toutes les parties de ton vélo sont-elles solides et en parfait état?

(Ligue de Sécurité de la Province de Québec)

Le hockey à Valleyfield

La question actuelle à Valleyfield est toujours la même: "Aurons-nous du hockey". Quelques personnes voudraient bien voir les Braves jouer dans une ligue intermédiaire, d'autres voudraient voir Valleyfield dans la Ligue Senior. Dans la Ligue Senior, y a-t-il moyen d'obtenir une franchise? N'est-il pas trop tard pour obtenir des joueurs? Ces jours derniers, il était question de convoquer une assemblée des principaux citoyens de cette ville afin de connaître leur opinion, le support qu'ils apporteraient dans l'organisation d'une équipe dans la Ligue Senior. L'on a abandonné cette idée parce que l'on se souvenait encore des démarches faites l'an dernier alors que Valleyfield était refusé à l'assemblée annuelle à Cornwall et qu'alors Verdun fut choisi. Cette année l'on nous chante bien sur tous les tons que Valleyfield a de grosses chances d'être admis dans cette ligue dirigée par le Forum mais veut-on réellement de Valleyfield? Le refus subit l'an dernier auprès des autorités de la Ligue Senior n'a pas semblé plaire à la population. Si l'on désire avoir Valleyfield dans cette ligue qu'on nous apporte des preuves et alors les citoyens feront les démarches nécessaires auprès des autorités sportives pour appartenir à la Ligue Senior. Cornwall et Valleyfield seraient une forte attraction et tous les amateurs qui scrutent l'organisation de la Ligue Senior se demandent si Cornwall n'abandonnerait cette ligue cette année. Si une telle chose arrivait, n'y aurait-il pas moyen de former une ligue qui comprendrait deux clubs de Montréal, Cornwall, Lachine, St-Jérôme et Valleyfield? Les amateurs verraient d'un bon oeil une telle organisation où les frais de voyage seraient peu élevés et qui serait certain d'amener une bonne assistance.

Dans le moment, nous ne pouvons que scruter l'horizon et se demander si nous aurons du hockey l'hiver prochain. Nous sommes surpris de constater qu'aucune organisation ne soit encore en marche pour réorganiser les Braves puisque depuis quelques années, l'on a fait tant d'argent avec le hockey! A. C.



Je voulais un modèle sport, ma femme un sédan et les enfants un camion à incendie.

Cartes professionnelles

Georges A. Meloche
B.A.
AVOCAT

Bureau: Hôtel de Ville
Tél. 691 Rés. 1280
Valleyfield

Me Gontran Saintonge
AVOCAT

64, Ste-Cécile - Valleyfield
Téléphone 500

Lionel Cossette, L.L.L.
Cossette & Cossette
—Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats - Valleyfield
Au Château, à Huntingdon, les
1er et 3e samedis de chaque mois.
Téléphone 43

Robert Besner
NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile
Résidence: 62, rue Ste-Cécile
Téléphone 38
Valleyfield

Dr Lorenzo de Grandpré

"Rayons Ultra-Violets"
Tél. 146 - 23, Jacques-Cartier
Valleyfield

Albert Leblanc
B.A., L.L.L.

AVOCAT
Bureau: 44, Ste-Cécile, 2e étage.
Téléphones:
Bureau No 514; Résidence No 666

J.-M. Lafleur
D.E.B.A.

Architecte
Tél. Bureau 88
309, rue Victoria - Rés. 204
Valleyfield

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401 - Casier 124

Docteur Yvan Brassard
Médecin-chirurgien

412, Blvd. du Havre
Tél. 701
Valleyfield

Dr Lucien Perron

de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Heures de Bureau: Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 hrs. Samedi toute la journée.

Rue du Marché - Tél. 1220

Tél. 803

Dr Aimé Leduc

79, rue Ste-Cécile,
Valleyfield

Heures de bureau:
2 à 4 heures l'après-midi
7 à 9 heures le soir
Résidence d'été—Tél. 1156-J-3

Edifice Ostiguy, 44, Ste-Cécile

Valleyfield - Tél. 240

Albert Lemieux

B.A., L.L.L. - AVOCAT

Bureau du soir, St-Stanislas
Tél. 1163-J-3

Les Nouvelles Sociales

M. et Mme Tony Cadieux et leurs enfants, Jackie, Lorne et Jerry, de North Bay, M. et Mme Frédéric Borduas et leurs enfants Pierre et Jacques de Montréal étaient les hôtes de M. et Mme Jerry Cadieux ces jours derniers.

Milles Rachel et Léone Huneau étaient de passage à Montréal, mardi soir.

M. et Mme Bertrand Girard étaient à Valleyfield dimanche, les hôtes de M. et Mme Frédéric Girard.

M. et Mme Orphir Leduc de Montréal, à Valleyfield dimanche, chez M. et Mme Eucher Robillard.

M. et Mme Josaphat Amyot, Mlle Georgette Amyot étaient à St-Jen, ces jours derniers.

MM. Diomède Cousineau et Lionel Cossette sont de retour d'un voyage d'une semaine à New-York.

M. et Mme Philippe Payment, M. Godfroy Payment de Tupper Lake, N.Y. étaient à Valleyfield, mercredi dernier, dans la famille P. Girard.

M. et Mme A. A. Cadieux et leurs enfants visitaient leurs parents à Alfred et Aylmer ces jours derniers.

M. et Mme Anaclet Laberge sont présentement en vacances à Laval sur le Lac.

Dr et Mme J. Frappier étaient à Longueuil au début de la semaine, les hôtes du Dr et Mme Armand Frappier.

M. et Mme Albert Leblanc ont passé la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Emile Perron, Mmes Zotique Perron et Rolland Clermont, Mlle Lise Leduc voyagent présentement, à Toronto, North Bay et Callendar.

M. Raoul Rousseau et ses filles, Marie-Marthe et Jeannette de Montréal, en fin de semaine chez M. et Mme Hermine Charette.

Mme Burno et Mlle Hélène Burno étaient à Valleyfield au cours de la semaine.

Mlle Florida Latour est de retour d'une vacance à Montréal.

Garde Béliveau de l'Hôtel-Dieu est de retour de ses vacances au Nouveau-Brunswick.

M. Gilles Robillard, R.A.F. de Moncton, N.B., passe quelques jours dans sa famille.

La famille Raymond Lapointe est de retour à Valleyfield après avoir passé la saison estivale à Hungry Bay.

Mme H. McCoy et Mlle Dorothy Himphy sont les invitées de Mme W. F. Tygh cette semaine.

Tél. 804W
DONNER SATISFACTION
EST NOTRE DEVISE
LEDUC & MONTPETIT
Epicerie - Restaurant
24, 1ère ave., Nouveau Salaberry

Le nouveau local de la Croix Rouge

Mesdames et Mademoiselles, vous le savez, le local de la Croix Rouge est maintenant transféré dans la bâtisse des Chevaliers de Colomb.

Encore une fois, sans frais aucun, cette Société profite des belles salles mises à sa disposition; il nous fait plaisir de souligner ici ce service de tout premier ordre de Monsieur le Grand Chevalier.

Deux fois par semaine, sous l'habile direction de Mme Rosario Rousseau, dont le dévouement inlassable est chose connue de tous, des mains expérimentées font courir l'aiguille dans la confection de vêtements divers destinés à nos soldats et aux pauvres sinistrés. Il y a maintes façons de comprendre ses devoirs humains, ses obligations de patriotes, et les personnes qui ont le souci de bien-être de tous ces malheureux ne sont peut-être pas celles qui auront le moins fait pour résoudre la question sociale et nationale.

Mesdames, Mesdemoiselles, l'occasion vous est donnée aujourd'hui de rendre témoignage à ces âmes généreuses qui se prodiguent depuis plus de deux ans; veuillez donc vous rendre nombreuses à l'aimable invitation qu'elles vous adressent d'assister à un thé qui aura lieu dans le nouveau local, jeudi, le 18 sept. de 4 hres à 6 hres p.m.

Votre présence sera un hommage au dévouement et au savoir-faire de ces personnes désintéressées, et, le fait est certain, qu'à la vue de tous ces objets (chandails, bas, gants, etc.) votre cœur parlera fort, et cette grande oeuvre verra doubler le nombre de ses bénévoles.

L'entrée est gratuite; l'obole que vous aimerez verser pourra être déposée dans un tronc mis à cette fin.

Dr O. E. Caza et Mme Caza ont passé quelques jours à Québec où ils ont assisté à la "Convention des Chambres de Commerce Senior."

Milles Colette et Françoise Godbout sont parties pour Ottawa, où elles poursuivent leurs études.

La famille Gustave Marchand est de retour à Valleyfield, après avoir passé la saison estivale à Hungry Bay.

Mlle Hélène Bergevin a passé la fin de semaine à Montréal.

M. McDonald Caza est parti pour Ottawa, où il poursuit ses études.

M. Claude Marchand est parti pour l'Université d'Ottawa, où il poursuit ses études.

La famille Arthur Sullivan est de retour à Valleyfield, après un séjour de quelques mois à Hungry Bay.

Dr et Mme D. Marion, M. Chas Préfontaine, Mlle Jeanne Préfontaine de Montréal, étaient les invités de M. et Mme Antonio Pate-naude, dimanche dernier, à leur maison d'été.

Mr. F. V. Kinahan, of Valleyfield, has been a recent guest at Gray Rocks Inn, St-Jovite, Qué.

UN CHANGEMENT DE SIGNAUX SUR LA RUE ST-LAURENT

Le département de la police a effectué un changement de signaux à l'intersection des rues St-Laurent et St-Charles et les automobilistes devront dorénavant arrêter sur la rue St-Laurent, avant de traverser la rue St-Charles, au lieu de s'arrêter sur celle-ci.

ASSEMBLEE DU CLUB DE RAQUETTES SALABERRY

Le club de raquettes Salaberry tiendra sa première assemblée, dimanche prochain, le 14 septembre, à 1.30 heures de l'après-midi, dans les salles du Club Touriste.

Tous les raquetteurs sont cordialement invités à y assister.

M. R. Lebel est décédé subitement

Nous avons le regret d'annoncer la mort subite de M. Raoul Lebel, âgé de 35 ans et fils de M. et Mme Zéphirin Lebel de Valleyfield, alors qu'il était à son travail pour la compagnie Montréal Cottons Limited.

M. Lebel sentit les malaises du mal qui devait l'emporter rapidement et se rendit voir le médecin de la compagnie qui lui enjoignit de se reposer. Il voulut se rendre chez lui.

Chemin faisant, il s'affaissa dans les escaliers de l'industrie et on le transporta en tout hâte à la clinique de la compagnie où on ne put que constater sa mort.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Rita Quévillon, deux enfants: Jean-Guy et Denise; trois frères, Léopold, Paul-Emile et Lionel; trois soeurs, Alma, Adloza (Mme Emilien Sauvé) et Marie-Anna (Mme Léo Proulx.)

Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale de Valleyfield, hier matin, au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

La FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:
Pâleur, Nervosité, Irrégularités
Fatigue, Périodes douloureuses
Faiblesse, Manque d'Appétit
Douleurs de Dos, de Reins
Troubles internes essentiellement féminins
TONIFIEZ-VOUS EN
PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FAIBLES
FEMMES
Cie Chimique FRANCO
Américaine Liée,
1570, rue St-Denis,
Montréal

Un appel à la population en faveur des Clarisses

Quels sont ceux parmi vous qui ne dsirent pas une victoire hâtive et durable de nos alliés? Tous et chacun d'entre nous n'est-ce pas? Sans doute nous sommes disposés à faire des petits et des grands sacrifices s'il le faut, car ne l'oublions pas, il faut mériter, faire quelque chose pour plaire au Bon Dieu pour obtenir pareille grâce. En bien! bonne gens qui lisez ces lignes, voici une occasion qui vous est donnée, magnifique je dirai, car rien ne doit être plus agréable au Bon Dieu, que l'aide que vous contribuez à donner aux Pauvres Clarisses, car elles par leur vie de mortification de prières et de sacrifices nous épargnes bien des maux que nous méritons par notre vie si peu chrétienne, c'est donc le temps de leur prouver notre reconnaissance pour tout ce que nous leur devons.

Voici ce dont il s'agit: Des dames passeront dans toutes les maisons de la ville, mardi le 16 septembre, alors si chaque membre de toutes les familles voulait faire sa petite part, pensez donc, comme serait beau le résultat, ça coûterait peu à chacun, et l'ensemble rapporterait beaucoup à nos Pauvres Clarisses qui en ont grandement besoin, si je vous disais que leurs tablettes sont presque vides, que l'hiver s'en vient et qu'elles sont cinquante à nourrir, chacun veut y contribuer de son obole, nos Pauvres Clarisses n'auront pas à craindre l'hiver. D'ici ce jour-là, vous aurez le loisir de penser de quelle manière vous pourrez contribuer au succès de cette oeuvre, TOUT, TOUT, sera accepté, poissons, conserves de toutes sortes, légumes, argents, enfin tout ce qui est utile dans une maison.

Soyez généreux le Bon Dieu vous le rendra. En terminant, permettez que je cite à votre méditation, ces paroles pleines de vérité, qu'un bon curé de campagne disait à ses paroissiens dans son sermon: "Les cultivateurs au temps des semences, sèment a profusion, même si la semence coûte cher, afin de récolter beaucoup, eh bien! semez, semez de la charité, et vous récolterez beaucoup, vous verrez ça ne vous appauvrira pas".

A MARDI N'EST-CE PAS?



Un site idéal pour un grand hôtel...

C'est celui du WINDSOR, rue Peel, tout près de la rue Sainte-Catherine.

En face, vous avez le Square Dominion avec ses îlots de verdure, ses monuments historiques, sa foule de promeneurs affairés, qui donne une vie intense à ce coin pittoresque de la ville.

Du côté est, à l'arrière-plan, se détache dans le ciel bleu la coupole majestueuse de la Cathédrale de Montréal. Vers le sud, se profilent les deux grandes gares de la Métropole: la Gare Windsor et la Gare Bonaventure.

Situé au coeur même de Montréal, au croisement de ses deux principales avenues, à proximité des théâtres, des magasins et des grandes banques, le Windsor est admirablement placé pour recevoir les voyageurs qui viennent en ville par chemin de fer ou par la route.

Hôtel Windsor

Rue Peel, près de la rue Ste-Catherine
Face au Square DOMINION, Montréal
Tél. PLateau 7181

Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.

Coin Victoria et Nicholson - - - Téléphone 75

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

Examen de la vue Salon d'optique complet

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

Hemmingford fête son nouveau curé

Dimanche, le 7 septembre à 9.30 a.m. on célébrait dignement l'arrivée de notre nouveau curé, M. Langlois, autrefois de Valleyfield. Il y eut une grand'messe solennelle chantée par M. Langlois, assisté de M. les Abbés Lebeuf et Brais comme diacre et sous diacre. On remarquait dans le chœur MM. les Chanoine Laframboise et Déguire. L'église était somptueusement ornée de glorieux et de fleurs d'automne. Le sermon de circonstance fut éloquentement prononcé par M. le Chanoine Déguire, directeur du Collège de Valleyfield ensuite M. le Curé Langlois adressa la parole. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à M. le Curé Langlois ainsi qu'à M. le Vicaire Brais qui nous vient de St-Chrysostôme.

L'ouverture de nos classes a eu lieu mardi le 2 septembre sous l'habile direction de Mlle Gertrude O'Meara de Sherrington, Mlle Mable Wood, de Richmond, Qué., Mme Alfred Bouchard, Hemmingford; Ryans Rd., Mlle Colombe Beaudin, Hemmingford; Hurleys Rd, Mlle Georgette Perron, Hemmingford; Barrington, Mlle Marie-Paule Benoit, Hemmingford; Fisher's S., Mlle Georgienne Morneau de Montréal; Covey Hill, Mlle Graciette Viens de St-Césaire, Qué.

La conférence des institutrices a eu lieu lundi le 8 septembre à deux heures sous la direction de M. l'inspecteur Gignac de Laprairie, Qué.

ANNONCEZ
DANS LA
GAZETTE
DE VALLEYFIELD

Chez
nos
hommes
d'affaires



Philippe H. Boyer,
Assistant gérant
La Sauvegarde
La plus ancienne compagnie d'assurance-vie canadienne française.
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Tél. 1192-w-11

Joseph Primeau,
Gérant de district
LA "LAURENTIENNE"
Compagnie d'Assurance-Vie
Téléphone 50
105a, rue Champlain, Valleyfield

Bélanger & Godbout,
ASSURANCES
Automobiles, Responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.
48, Ste-Cécile Tél. 802

Téléphone 1313
Fortin Business Collège
J.-L. Arseneault, B.L., Principal
217, rue Victoria - Valleyfield

Camille Doucet,
Assurances générales
Feu - accident - vol - automobile etc.
26, St-Louis - Tél. 189

Bourassa & Frère Enrg.
Assurances générales
Feu - accident - maladie - vol automobiles
Tél. 1037 ou 676

Aumais & Aumais Enrg.
ASSURANCES GÉNÉRALES
Représentants de
L'Union de Paris
Tél. 452
72, Montcalm - Valleyfield

Téléphone 1180-W-12
La Laurentienne
J.-Léo Montpetit
ASSURANCE - VIE
Représentant - St-Timothée

LES BELGES S'ENTRAÎNENT AU CANADA



Il y a plusieurs milliers de soldats belges qui s'entraînent partout dans le dominion du Canada ces jours-ci dans le but de pouvoir avoir l'opportunité de s'attaquer à Hitler qui a causé tant de lourdes pertes à leur patrie, la Belgique. La plupart de ces soldats sont à l'entraînement à Joliette où ils portent avec orgueil le drapeau de leur belle patrie. A gauche, on remarque une compagnie

paradant par les rues de la ville de Joliette. Le corporal à l'extrême droite est mieux connu sous le nom de Comte Elie de Borchgraeve. Il réussit à s'échapper des boches au moment où ceux-ci prenaient possession du territoire belge. Il se rendit au Canada en passant par l'Amérique du sud. A droite, les soldats belges chantent des chansons qui étaient jadis très populaires partout en Belgique.

Les funérailles de M. Toupin ont eu lieu récemment en l'église de St-Stanislas

Le 1er septembre 1941 est décédé M. Léopold Toupin, à l'âge de 75 ans, 11 mois et célibataire. Le défunt laisse pour le pleurer une sœur: Mme Saraphin Fortier, plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale mercredi, le 3 sept. à 10 heures.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Dumouchel du Séminaire de Valleyfield.

Le service fut chanté par M. l'abbé Dumouchel assisté de MM. les abbés N. Aumais, curé et Louis Rolland, comme diacre et sous-diacre.

M. Roch Montpetit battait la marche.

Les porteurs étaient: MM. Stanislas Perras, Thomas Durnin, Charles Dennis, Félix Legault, J.-G. D'Aoust, Joseph Daigault.

La quête fut faite par MM. Edouard Monette et Tancrède Toupin neveux du défunt.

Assistants aux funérailles: MM. Edouard Monette, Tancrède Toupin, F. Leroux, Thomas Durnin, J.-G. D'Aoust, Engèle Poitras, Paul Tessier, Mmes Georges Tessier, Saraphin Fortier, Charles Denis, Aimé Gendron, MM. Roch Théorêt, Hector Deschambault, Mlle Germaine Monette, Mmes Arthur Lemieux, Elzéar Lalonde, Adélar Vaudrin, Stanislas Perras, Ubald Leboeuf, Albert Durnin, Oliva Girouard, Aurel Leboeuf, Mmes Irène D'Aoust, Simone Perras, Mmes Romuald Hamelin, Aldéric Roy, Georges Robert, Albert Brunet, Omer Brière, MM. Stanislas Perras, Omer Brière, Georges Robert, Charles Denis, Joseph Daigault, Oscar Monette, L.-P. Godbout, Mmes Eugène Poitras, Edouard Monette, L.-P. Godbout, Tancrède Toupin, S. Daoust, Thomas Durnin, Alexandre Primeau, M. et Mme Joseph Toupin, M. Adélar Legault, Mlle Thérèse Théorêt, Evéline Lafontaine, Mme Georges Deschambault, MM. Wilfrid Vaudrin, Wilfrid Laframboise, Mmes Léo Léger, Joseph Vachon, J. Georges Tremblay, Elzéar Picard, Mlle Cécile Picard, MM. Xavier Aubin, Adrien Primeau, Delphis Bergeron, J.-A. Plante, Mmes Félix Legault, Hormidas Vachon, Magloire Himbeault, M. et Mme Aldéa Léger, M. Charles Denis, Mmes Vve Julien Pilon, Josaphat Primeau, Alphonse St-Aubin, Mlle Rachel St-Aubin, MM. Amable Longtin, J.-A. Daoust, Aimé Gendron, Florent Perras, Victor Myre, Joseph Legault, Tenri et Hercule Deschambault, Théodule Houle, Lionel Ladouceur, J.-B. Goyer, Raoul Leduc, Arthur et Rodolphe Lemieux, J.-G. Tremblay, Marcel et Philippe Tessier.

Sympathies — MM. et Mmes Romuald Hamelin, Georges Deschambault, Familles Elzéar Lalonde, Arthur Lemieux, M. et Mme Joseph Larivière, Mme Vve Charles Denis, M. Léonard Longtin, Familles Roch Théorêt, Adélar Vaudrin, Félix Legault, L.-P. Godbout, Mme Lorenzo Godbout,

Ste-Martine

Mlle Reine Aimée Lemieux de Montréal de passage chez sa sœur, Blanche.

M. et Mme L. Lebel, M. et Mme Hudon de Montréal étaient de passage chez M. et Mme R. Brault la semaine dernière.

Mlle Rachel Grégoire de Montréal était à Ste-Martine la semaine passée.

Mlle Louise L'écuyer et Rollande Bissonnette étaient à Montréal la semaine dernière.

Mlle Charlotte et Gaétane Picard

de passage chez Mme H. Devereaux de Montréal.

Mlle Aurore Picard à Ste-Martine la fin de semaine dernière.

Mlle Helen O'Brien de Massena, N.Y., était l'invitée de Mlle Charlotte Picard la semaine dernière.

Mlle Gaétane Mallette de Montréal de passage à Ste-Martine dimanche dernier.

M. et Mme C. Picard, M. et Mme H. Devereaux et Paul-Emile Picard sont de retour de leur voyage au Nouveau-Brunswick.

M. J.-G. D'Aoust, Mlle Irène D'Aoust, Famille Stanislas Perras, M. et Mme Albert Durnin, Wilfrid Vaudrin, M. Ovila Lacroix, M. et Mme Léon Daoust, Mme Vve Albert Poirier de Beau-

harnois. Offrandes de messes — Famille L.-P. Godbout, Mme Lorenzo Godbout.

Bouquet spirituel — M. J.-G. D'Aoust, Mlle Irène D'Aoust.

Occupée à la maison?

... arrêtez-vous

pour vous
Rafraîchir



Vous avez toujours le temps de vous arrêter un moment et, avec un "Coca-Cola" glacé, ce moment devient vraiment reposant. Lorsque vous faites une pause dans la journée, faites que ce soit la pause qui rafraîchit avec un "Coca-Cola" glacé.

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"

MAJESTIC BOTTLING WORKS

VALLEYFIELD,

Tél. 1038

Travail des inspecteurs sanitaires

Saisie de 38,432 livres d'aliments à la consommation, en 6 mois

Plus de 41,000 inspections sanitaires ont été faites au cours des dix premiers mois de 1941 par les inspecteurs du ministère provincial de la santé et du bien-être social. De ce nombre, 26,317 portaient sur des établissements de victuailles. "Dans le domaine de la santé publique, disent les hygiénistes, le progrès et les bons résultats obtenus ne sont pas le seul fait du hasard. Le rôle d'une nourriture complète, régulière et saine, compte pour une large part. De là, la surveillance que l'on exerce sur les sources d'alimentation qui souvent, aussi, sont des causes de maladies". L'inspection sanitaire élimine une source d'affections plus ou moins dangereuses. Qu'il soit question de maladies contagieuses, de pasteurisation du lait, de filtration de l'eau, de ventilation, d'installation de systèmes d'égouts, de nuisances en général, l'inspecteur sanitaire fait oeuvre préservatrice. Au cours des premiers six mois de 1941, les inspecteurs du département ont visité 2,447 logements, 1,176 établissements de coiffure, 1,423 écoles. A la suite de leur passage dans les laiteries, vacheries, abattoirs, marchés publics et autres établissements de victuailles, ils ont confisqué 38,432 livres d'aliments impropres à la consommation.

"La surveillance des sources d'approvisionnement en eau est aussi d'une importance primordiale. On oublie trop souvent, en effet, les conséquences des maladies intestinales causées par quelques sources contaminées. Durant la période qui nous occupe, les inspecteurs sanitaires ont fait l'examen de 1,281 puits et aqueducs desservant des milliers et des milliers de personnes, ce qui assure la protection d'une population nombreuse et prévient probablement l'éclosion d'épidémies aussi malheureuses que déplorables".

St-Anicet

M. et Mme Edmond Caza de St-Régis étaient les invités en fin semaine du M. Donald Caza.

Mlle Catherine Caza de Montréal est à St-Anicet pour ses vacances.

MM. Auguste Caza et Fernand Quenneville de Montréal étaient à St-Anicet en fin semaine.

M. William Ramsay de la R.C.-A.F. passe quelques jours chez sa mère, Mme Thomas Ramsay.

Mme Paul - Giroux de Montréal était l'invitée la semaine dernière de Mme Ernestine Quenneville.

MM. Jules Leblanc et Rock Dupuis de Valleyfield étaient de passage à St-Anicet dimanche.

M. et Mme Gérald Caza de St-Jean passèrent la fin emaine à St-Anicet.

M. Paul et Mlle Paulette Beauleine Viau ont fait leur entrée à Anicet en fin semaine.

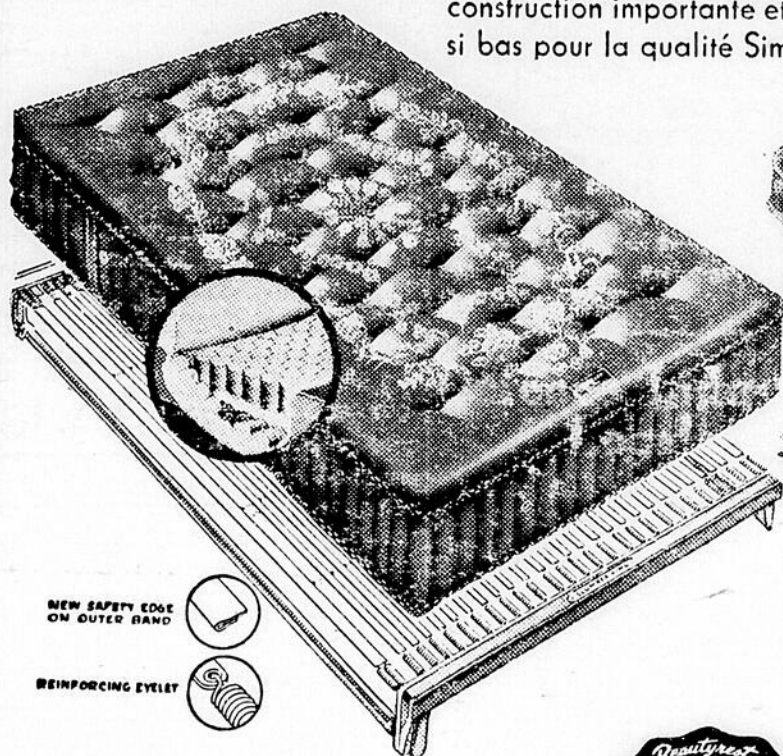
Mlle Paulette Bourgoin de Montréal passait la fin semaine chez ses parents.

M. et Mme E. A. Quenneville passent quelques jours à Chicoutimi, Qué.

M. et Mme Roger Payette et leur fils, Pierre étaient les invités en fin semaine de Mme Avila Caza.



Pensez-y! Des prix si bas pour tant de style, une construction importante et tant de confort. De prix si bas pour la qualité Simmons.



Beautyrest est construit pour le sommeil—construit pour donner un genre de confort différent—un glorieux confort suprément reposant; 837 ressorts individuels ensachés agissent indépendamment donnant à votre corps un support uniforme.

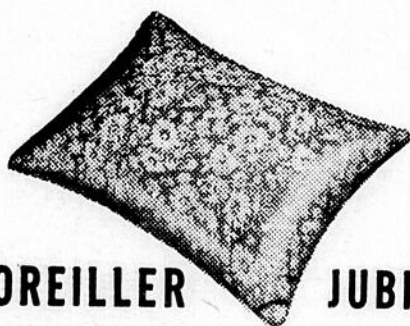
\$39.50



ENSEMBLE DE LIT ANNIVERSAIRE

Une valeur de vente anniversaire extraordinaire... lit en métal—joli fini bois deux tons. Le matelas a 210 ressorts intérieurs, des bords roulés et galonnés et est recouvert de damassé... le sommier à câbles à deux lames d'acier au centre qui en font une base excellente pour matelas.

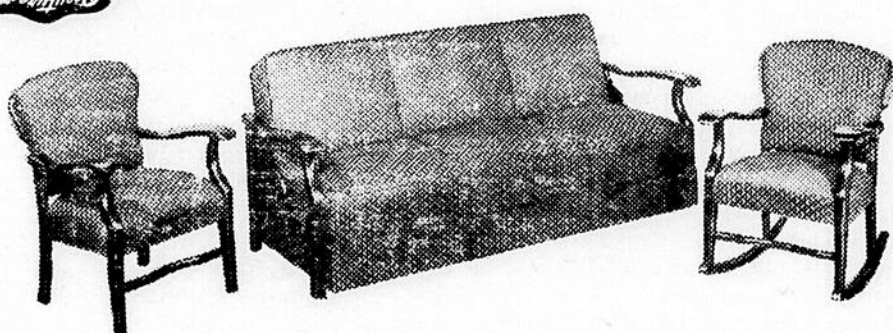
\$46.95



OREILLER JUBILÉ

\$11.95

Un oreiller sain, stérilisé, d'une valeur remarquable. Rempli d'un mélange de plumes d'oies et de duvet doux. Extrêmement moelleux et léger.



ENSEMBLE 3 PIECES MIRACLE DAVENO

Constitue un joli ensemble de vivre pour le jour. Et, le soir, c'est une affaire de rien de convertir le divan en un lit spacieux et pratique grâce à sa nouvelle construction Simmons.

\$99.50

MARCHAND FRÈRES

209, rue Victoria

Tél. 163

Valleyfield, Qué.

Les nouvelles de Saint-Etienne

Milles Anita Péleadeau, Georgette Montpetit, Thérèse et Marguerite Marie Laberge, Fernande et Madeleine Viau ont fait leur entrée à l'école classique ménagère de Ste-Martine, mardi le 2 septembre.

M. et Mme Albert Tessier et M. et Mme J. Orphir Tessier de La-

chine chez des parents dimanche dernier.

M. Arsène Laberge passa la fin de semaine à Montréal.

La semaine dernière Mlle Irène St-Denis de Montréal passa quelques jours chez M. Zotique Montpetit.

M. Léopold Laberge et M. Jules Leportrais de Montréal de passage à St-Etienne dimanche dernier.

Mlle Eglantine Montpetit, J. d'Arc et M. Laberge, Florence Brossolt, Simonne Montpetit, institutrices, assistèrent à la conférence pédagogique annuelle, donnée au

couvent de Beauharnois, mardi le 9 septembre.

Quel veinard que ce Robichon! Sa femme est délicieuse, des yeux superbes et une taille si bien prise.

Oui, surtout par les autres!



OTTAWA, CANADA

Mercredi 10 septembre, le Canada entreprend la troisième année de sa participation à la guerre. Pour marquer cet événement, le gouvernement canadien a établi par proclamation que la semaine comprise entre le 10 et le 17 septembre sera réservée, dans les affaires publiques du Dominion, à la reconsécration du peuple canadien à la cause de la démocratie, et au témoignage qu'on rendra à ceux qui, sur terre, sur mer et dans l'air, sont les défenseurs de notre pays.

VOICI LE TEXTE DE CETTE PROCLAMATION:

“ATTENDU que, le dixième jour de septembre mil neuf cent trente neuf, le Dominion du Canada a déclaré un état de guerre avec le Reich allemand; **ET ATTENDU** qu'au début de la troisième année de la guerre actuelle, les chefs de la démocratie ont réaffirmé leur détermination de poursuivre la lutte jusqu'à la destruction de la tyrannie nazie; **SACHEZ PAR LES PRESENTES** que, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, nous avons jugé opportun d'ordonner et de déclarer, et par les présentes ordonnons et déclarons, que la semaine commençant le mercredi dixième jour de septembre et se terminant le mercredi dix-septième jour de septembre inclusivement, de cette année, soit observée dans tout notre Dominion du Canada en l'honneur de ceux qui, sur terre, sur mer et dans l'air, sont les défenseurs de notre pays, et en fière mémoire de ces valeureux coeurs partis d'ici-bas dans l'accomplissement du plus précieux de tous les sacrifices pour notre commune liberté; **SACHEZ DE PLUS** que par les présentes Nous ordonnons et déclarons que la semaine désignée sera une nouvelle semaine de consécration de nos existences et de nos possessions, de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes, aux principes qui, sous l'égide de la Divine Providence, ont été notre soutien et notre aide dans le passé, afin que le coeur des hommes soit libéré de ses tourments, et afin que toutes les nations et tous les peuples vivent dans la paix et la sécurité. **DE CE QUI PRECEDE**, Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence”.

La régie des

(Suite de la 1ère page)

Lorsqu'un taxi aura été engagé par une ou des personnes à tant pour une course dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield, il sera interdit au conducteur de prendre tout autre passager sans la permission du ou des voyageurs ayant requis les services du taxi.

Les propriétaires de taxis devront se conformer à toutes les autres conditions fixées par le Conseil municipal de la cité de Salaberry de Valleyfield, la Régie se réservant de décider, dans les limites de la juridiction que la loi lui confère, tout litige qui pourrait survenir dans l'application de la présente ordonnance.

Le 22 juin 1940, les requérants demandaient à la Régie des transports et communications d'établir un tarif pour les courses en taxis dans la cité de Salaberry de Valleyfield et ils soumettaient avec leur requête un projet de tarif qu'ils croyaient juste et raisonnable. Ils demandaient également à la Régie de réglementer les services d'autobus dans la dite cité qui, alléguaient-ils, faisaient une concurrence aux taxis.

La cité de Salaberry de Valleyfield a protesté contre le projet de tarif soumis par les requérants en alléguant qu'il était exagéré et qu'il n'incluait pas de prix pour le transport des ouvriers aux manufactures.

Les parties ont été entendues en séance publique le 7 octobre, 1940 et à la suite de cette audition la Régie a rendu une ordonnance assez élaborée dont les conclusions sont les suivantes:

Pour tous ces motifs la Régie décide ce qui suit:

a) Le service d'autobus local que

donne présentement M. Lucien Pilon dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield n'ayant pas été autorisé tel que requis par la loi devra être discontinué jusqu'à nouvel ordre;

b) Si M. Lucien Pilon décide de demander à la Régie un permis pour l'exploitation d'un service d'autobus local, elle se réserve de lui en accorder un après qu'on lui aura démontré qu'il est dans l'intérêt public de ce faire et avoir pressenti les autorités municipales, quant aux parcours et à l'horaire à suivre, ainsi qu'au tarif qui devra s'appliquer;

c) Si le conseil municipal de la cité de Salaberry de Valleyfield est d'opinion qu'un service de transport de voyageurs par taxis, à tant par tête, dans les limites de la dite cité, est nécessaire ou utile pour le public et doit être continué, la Régie l'invite à lui faire parvenir ses suggestions, d'ici au 1er mars, 1941, quant aux parcours et horaires à suivre et au tarif à charger. Après cette date, la Régie fixera tels parcours, horaires et taux qu'elle jugera appropriés pour les circonstances et conditions existant à Valleyfield;

d) Après le 1er mars 1941, la Régie fixera également le tarif que les voituriers publics devront charger pour les courses en taxis dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield et d'ici là, le conseil municipal de la dite cité pourra lui faire connaître ses vues à ce sujet.”

Pour faire suite à cette ordonnance M. Lucien Pilon a demandé à la Régie de lui accorder un permis pour l'exploitation d'un service d'autobus et la Régie s'est rendue à sa demande par une ordonnance rendue ce jour.

Il reste donc à la Régie à décider (suite à la page 9)

DANS UNE USINE DE MUNITIONS



Dans une usine de munitions de la province de Québec, un ouvrier marque au pochoir des obus antiavions qui seront bientôt expédiés en Grande-Bretagne. Au cours de la Semaine de Reconsécration qui marque notre entrée dans une troisième année de guerre, l'ouvrier canadien doit se promettre de travailler toujours plus fort afin que nos défenseurs de première ligne ne manquent pas des outils qu'il faut pour “terminer la besogne”.

L. BOURGOIN

Boucher-épiciers

Tél. 745 — St-Anicet

F.-E. LATREILLE

Marchand-général

Tél. 809 — Cazaville

Valérien Brisebois

Épiciers - Restaurants - Peintures

Épiciers-Restaurant - Peintures

Hemmingford

M. et Mme Ernest Perron à St-Stanislas dimanche.

M. Donat Dauphinais de Montréal. M. et Mme Florian Dauphinais de Lachine chez J. B. Dauphinais dimanche.

M. T. Lavoie de Ville St-Pierre chez D. Benoit lundi.

M. et Mme Hermas Fortin, leurs enfants à St-Jean dimanche.

M. et Mme Beaulieu, leur fille Suzanne en vacances à Matane pour une quinzaine.

M. et Mme Leo Fortin, Mme Joseph Deneault, M. Benoit à Montréal mercredi.

M. et Mme Wilfrid Gagné à Port Lewis récemment.

Mme et Mlle Stringer à Buckingham mercredi.

M. Edgar Rousseau de Montréal de passage ici jeudi.

M. et Mme Eugène Lacasse de Montréal chez W. Gagné.

Un Avis Important

Avec les mois d'automne et d'hiver, il vous faudra chauffer vos maisons.

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ QUE LE DANGER D'INCENDIE EST BEAUCOUP PLUS GRAND!

C'est le temps de vous protéger en assurant tous vos meubles et effets personnels contre le feu.

ASSUREZ-VOUS AVEC CONFIANCE

En téléphonant à—

SAUVE & FRÈRE

ROBERT SAUVE DELPHA SAUVE, M.P.P.

Assurances générales

Tél. 706

VALLEYFIELD

57, Nicholson

HOMMAGE À MARIE

Marie est la “voix au sourire”. Marie est cette personne compétente généralement connue comme la téléphoniste. Comme téléphoniste elle est renseignée sur l'outillage téléphonique — elle sait comment il faut s'en servir et le mettre en oeuvre.

Mais Marie est mieux connue pour sa personnalité — pour son sang-froid dans les circonstances graves — pour les exploits qu'elle a accomplis nombre de fois, ignorant le danger, n'ayant en vue qu'un seul objet — maintenir l'excellence du service téléphonique.

Nous rendons un hommage respectueux à Marie et à toutes les jeunes filles qui travaillent avec elle. Son attachement à sa besogne établit la mesure du service public. Douée de tact, patiente et courtoise, Marie est l'intermédiaire par lequel notre compagnie et ses clients sont toujours en relations. Elle joue un rôle important dans l'effort de guerre du Canada.

En service actif

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA.



St-Chrysostôme

MM. Amédée, Louis et Dr. Rodrigue Laberge de St-Louis de Gonzague chez M. Trefflé Laberge, dimanche dernier.

Mlle Laurette Laberge, M. Donat Bougie de Valleyfield, en fin de semaine chez M. Zénophile Laberge.

MM. Armand Santoir, Wilbrod Laberge à l'exposition de Québec la semaine dernière.

M. Jean-Claude Parent de Montréal chez M. Edouard Parent ces jours-ci.

M. Adhémar Dagenais à Montréal le semaine dernière.

M. et Mme Ernest Crête à Montréal dimanche dernier pour visiter des parents.

M. et Mme Médard Huot et leurs enfants de Montréal, M. et Mme Aldéo Huot de Ste-Martine, M. et Mme Pierre Leclerc de Lachine, chez M. et Mme Alfred Huot dimanche dernier.

Milles Rolande Dagenais, Irène Primeau à Howick ces jours derniers pour visiter des parents.

Mme Augustin Demers, Mme Metras à Valleyfield la semaine dernière.

M. et Mme Bouthillier de St-Antoine Abbé, étaient de passage dans notre localité la semaine dernière.

M. et Mme Omer Léger, M. Ange-Albert Léger, Mlle Lauréa Léger de St-Stanislas, le notaire et Mme Arthur Léger de St-Alexandre l'Iberville, Mme Ro-

bert, Mlle Robert de Montréal, ont rendu visites à Soeur Marie-Primeau.

M. et Mme Gonzague Primeau et leurs enfants de Ormstown Rosenna du couvent St-Chrysostôme, à Mme Cécile Laberge, à MM. George William Atkinson.

M. et Mme Léopold Aganier, M. et Mme Raymond Primeau à Montréal la semaine dernière pour visiter des parents.

Mlle Violette Primeau de passage à Ste-Philomène ces jours derniers.

Milles France Primeau, Rolande Dagenais, chez Mlle Yvonne Primeau de Howick ces jours derniers.

Milles Florina, Thérèse Primeau, M. Wilfred Primeau de Ste-Clothilde de passage chez M. chez MM. Pierre Primeau et Euchariste Primeau.

M. et Mme Armand Lazure, M. Yvan Lazure de Howick chez M. Albert Huot dimanche dernier.

MM. Euchariste Primeau, Raymond Dagenais, Léo Goyette à Montréal ces jours derniers.

Mlle Mary Dagenais de Montréal en fin de semaine chez M. Alphonse Dagenais.

MM. Arthur Crête, Aldéo Crête de Howick, chez M. Alphonse Dagenais.

M. et Mme Alfred Huot et M. Joseph Huot à Valleyfield la se-

Ste-Barbe

Visite pastorale

Dimanche le 7 septembre, S. E. Mgr Langlois a fait sa visite pastorale chez nous comme dans les paroisses environnantes du diocèse de Valleyfield, pour administrer le sacrement de Confirmation aux petits, saluer et bénir les paroissiens.

Cérémonie touchante et toute religieuse, Mgr l'Evêque fit descendre les dons du Saint-Esprit, et imposa les mains sur la tête de 53 garçons et fillettes. Dieu donna du bonheur au coeur des chrétiens de Ste-Barbe.

Va et vient

Milles Lucienne et Thérèse Deschamps, Mlle Lucile Viau de St-Stanislas de Kostka, ainsi que M. Albert Deschamps, M. G. Viau de St-Stanislas de Kostka, visitaient Cornwall, dimanche dernier.

La famille Adélaïde Legault, visitait Ottawa et Hull, dernièrement.

M. et Mme J. René Desgens et leur fils Bernard de St-Polycarpe, passèrent la fin de semaine, chez M. et Mme Zénaïde Tremblay.

Mlle Bernadette Girouard de passage à St-Lambert, la semaine dernière.

Ste-Philomène

M. Adolphe Tisseur de Montréal chez M. Léandre Tisseur.

M. et Mme Joseph Prud'homme de Ste-Marguerite ont visité ces jours derniers leur parents de Québec.

Mme Chevalier Pitre en voyage à Québec ces jours derniers.

La Régie des

(Suite de la page 8)

si un service de transport de voyageurs par taxis, à tant par tête, dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield doit être autorisé et à quelles conditions. Elle doit également fixer les tarifs que les voituriers publics devront charger pour les courses en taxis dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield.

Pour faire suite à l'invitation qui lui a été faite par la Régie, le Conseil municipal a soumis les tarifs et conditions qu'il croit opportun de suggérer pour le transport de voyageurs à tant par tête et à tant la course dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield; ces conditions, y compris le tarif, sont indiqués dans une résolution du 12 février 1941 adoptée par le Conseil municipal de la dite cité.

La Régie croit que le transport des voyageurs dans la Cité en question justifie l'existence de deux tarifs distincts de taxis, l'un à tant la course et l'autre à tant par tête; elle croit qu'il est dans l'intérêt public de laisser au voyageur le choix entre le service privé à tant la course et le transport en commun avec d'autres personnes, tel qu'il se pratique présentement et que les autorités désirent voir subsister.

Elle considère de plus que lorsqu'une personne a engagé un taxi à tant la course dans les limites de la cité, le conducteur de la voiture ne doit pas imposer à cette personne un autre ou d'autres voyageurs.

Elle considère également que le service à tant par tête donné par les taxis ne doit pas concurrencer indûment les services d'autobus et ne doit pas s'effectuer d'un point situé sur le parcours de l'autobus à un autre point sur le dit parcours et, ce, afin d'assurer le maintien du service d'autobus.

Quant au tarif la Régie est d'opinion qu'elle doit approuver celui qui a été soumis par le Conseil municipal avec certaines modifications.

Hemmingford

M. Albert Bouchard d'Ormstown, M. J. B. A. Bouchard, notaire et Mme Bouchard, M. et Mme Jean Deneault, M. et Mme Joseph Deneault à Ste-Anne de Beaupré, dimanche.

Sont partis pour le Couvent et le Collège: Mlle Marianne Oulmet, Mt Ste-Marie, Montréal; Marielle Abran, Pensionnat de Valleyfield; Mildred Tobin, Pensionnat de Valleyfield; Gisèle Fortin et Denise Germain, Pensionnat de Napierville; Margaret Ryan, Léona Per-

ras, Thérèse Céré, Denise Bouchard, Pensionnat de St-Chrysostôme, Qué.; Gilles Abran et Gaetan Beaudin au Collège de Valleyfield; Marcel et Normand Fortin au Mont St-Louis à Montréal.

Vivre au coin du feu

La vie au foyer, c'est parfois monotone, surtout pour un couple sans enfants... ce qui est précisément le cas de M. Ledru et de sa jolie femme, qui supportent difficilement l'ennui de vivre seuls, durant de longs mois.

Cet automne, M. et Madame Ledru ont décidé d'un commun accord de venir s'installer au "Windsor", et dès le début d'octobre, pour s'y distraire, se faire quelques relations mondaines, en un mot, pour jouir un peu de la vie. Pourrait-on les blâmer de prendre une telle décision, quand on sait que l'Hôtel "Windsor" est l'endroit de prédilection de tous ceux qui veulent connaître la vie mondaine, dans ce qu'elle a de plus brillant et de plus distrayant.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance

TERRAIN A VENDRE

100 pi. x 110 pi. coin Salaberry et Des Erables. S'adresser à Pierre Trépanier, 31 St-Charles. Tél. 1073. (11-18p)

A VENDRE

Poêle et manteau d'hiver. S'adresser à 15, rue Viau, Valleyfield. (11-18p)

ON DEMANDE

Viande de renard, vieux chevaux et vaches pour viande à renard. Téléphonez Hooker Fox Farms, Ormstown, 624 s 2 et 611 s 2 ou Howick, 612 s 3-1. (11-18C)

REMERCIEMENTS

M. et Mme J.-N. Marchand et leurs enfants remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur offrande de sympathie à l'occasion de la mort de leur enfant Micheline.

A VENDRE

Restaurant à vendre. Belle situation. Bonnes conditions. Situé près du magasin 5c, 10c, 15c et du Théâtre Royal. Prix convenable pour personne sérieuse. S'adresser à M. T. Poulin, 11, rue Jacques-Cartier, Valleyfield. (21-28-4-11P)

A VENDRE

Souffleur Massey-Harris No 6 avec tuyaux de décharge. Réparé en neuf. En vente au Garage Longtin, St-Stanislas de Kostka, P.Q. (28-4-11-18P)

VENTE PUBLIQUE

Par T. J. Graham

Chez RODOLPHE BILLETTE
New Erin Road, Huntingdon
le SAMEDI, 20 septembre, 1941
Huit vaches à lait, 8 taures, 18 mois, 1 jument Belge, 7 ans, 1 pouliche, 18 mois, 1 truie due 4 octobre, 1 cochon reproducteur, 10 cochons gras, 3 truies avec leurs portées, 4 et 5 semaines. 1 wagon pour lait, 1 Ste-Catherine, 1 charrue double, herse à finir, 1 hache légumes, 1 scraper, 1 meule, 1 râteau Frost et Wood, 1 brouette, 1 pôle, 1 boîte à cochons, 2 drums, 45-gal. DeLaval milker, 6 bidons à lait, 8 gallons, bourrages pour chevaux, moulin à laver avec tordeur, machine à coudre, lits doubles et simples, springs, bureau, 1 table d'extension avec chaises, 1 table à cuisine, 7 pieds. 1 table à panneaux, lampes et beaucoup d'autres articles.

Le tout devant être vendu sans réserve. M. Billette déménage ailleurs.

Termes de la vente: Comptant.

Vente à 1 heure précise

(11-18-c)

LOTS A VENDRE

Lots à vendre, situés sur la rue Andrew, d'une dimension de 97x50. S'adresser à M. Aimé Tessier, 239 rue Danis, tél. 447 ou à la Station de Police No 2 Bellerive, tél. 103. (4-11-18C)

Beaux grands lots à vendre

situés près du Boulevard du Havre, rue Cléophas, Bellerive. Conditions de paiements faciles:—\$10.00 comptant et \$3.00 par mois. S'adresser à M. ARTHUR MELOCHE, 9, rue Boyer, tél. 639, Valleyfield (28-4-11-18 P)

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

SIGNALEZ

654

pour une petite annonce
dans votre hebdomadaire

La Gazette de Valleyfield

RAPPELLEZ-VOUS

4 insertions pour \$1.00



Ici et là à travers

La terre



nos campagnes

chez nous



Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 8 septembre, 1941 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS — B1 (135 - 175). Prix de base. Vendus vivants. Nourris et abreuvés, \$11.00-11.10. Par camions, \$11.25. Truies, \$8.50-9.50. Vendus abattus, offre \$14.75.

PRIME — A ou Select (140-170 lbs). Poids chaud abattu, \$1.00.

RABAIS — B2 (125-135 lbs), 50c; B3 (176-185 lbs), \$1.50; C1 et C2 (120-175 lbs), \$1.00; C3 (176-185 lbs), \$2.00; D1 et D2 (120-175 lbs), \$1.50; D3 (176-185 lbs), \$2.00; Légers, 118 lbs et moins, \$1.50; Légers, moins de 100 lbs, \$2.00; Pesants (186-205 lbs), \$3.00; Extra pesants (206-220 lbs), \$2.50 le 100; Extra pesants (220 et plus), \$3. du 100.

VEAUX DE LAIT — Choix, \$12.00-13.00; Bon, \$11.00-12.00; Moyen, \$9.50-10.50; Commun, \$7.00-7.50; D'herbe, \$5.50-6.50.

BOUVILLONS — Choix, \$9.50-9.75; Bon, \$8.75-9.25; Moyen, \$7.50-8.50; Commun, \$5.50-7.00.

AGNEAUX DU PRINTEMPS — Bons, \$11.50; Béliers, \$9.50; Communs, \$9.50.

MOUTONS — Bon, \$5.50-6.50; Commun, \$3.50-4.00.

TAURES — Choix (type à boucherie), \$7.75-8.25; Bonne, \$7.00-7.50; Moyenne, \$5.50-6.25; Commune, \$4.00-5.00.

VACHES — Choix (type à boucherie), \$6.75-7.25; Bonne, \$6.00-6.50; Moyenne, \$5.00-5.50; Commune, \$4.00-4.50; Très Com., \$3.00-3.50.

TAUREAUX — Choix (type à boucherie), \$6.00-6.50; Bon \$5.50-6.00; Moyen, \$5.00-5.25; Commun, \$4.50-4.75.

POULES VIVANTES — A - 5 lbs et plus, 21c; B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c; Coqs, 14c.

POULETS A ROTIR, GRIS et BLANCS — A - 6 lbs et plus, 23½c; B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 21½c; C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19½c.

POULETS A ROTIR, ROUGES — A - 6 lbs et plus, 23c; B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 21c; C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c.

OEUFs — A - Gros, 41c; A - Moyens, 39c; B - 31½c; A - Poulettes, 33c; C - 24½c.

N.B. — Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

POULES ABATTUES (Sélectionnées) — Spécial - 5 lbs et plus, 22½c; A - 5 lbs et plus, 21½c; A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20½c; A - 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19½c.

B - 5 lbs et plus, 18½c; B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17½c; B - 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 16½c.

C - 5 lbs et plus, 15½c; C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 14½c; C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 13½c.

POULETS VIVANTS A GRILLER, GRIS et ROUGES — A - 2 lbs jusqu'à 2½ lbs, 22½c; B - 1½ lb jusqu'à 2 lbs, 20½c; C - 1 lb jusqu'à 1½ lb, 18½c.

VEAUX ABATTUS — Bons, 16c; Moyens, 15c; Communs, 13c.

LAPINS VIVANTS — 5 lbs et plus, la livre, 13c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

POULETS VIVANTS A GRILLER, BLANCS — A - 2 lbs jusqu'à 2½ lbs, 21c; B - 1½ lb jusqu'à 2 lbs, 19c; C - 1 lb jusqu'à 1½ lbs, 17c.

Prix de remise pour beurre et fromage, Montréal et succursale de Québec Semaine finissant le 1er septembre 1941 inclusivement

BEURRE FRAIS
No 1 Pasteurisé 35½c
No 1 non-pasteurisé 35½c
No 2 34½c

FROMAGE BLANC
Semaine finissant le 2 septembre 1941 inclusivement

Fabriqué le et après le 26 mai 1941

No 1 15½c
No 2 15½c
No 3 14½c

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

OEUFs — A - gros, 39½c; A - Moyens, 38c; A - Poulettes, 34c; B - 29½c; C - 24½c.

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait) — Bons, 15c; Moyens, 13c.

POULES ABATTUES — A - 5 lbs et plus, 23c; A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c; B - 5 lbs et plus, 21c; B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C - 5 lbs et plus, 18c; C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 16c.

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait) — A - 5 lbs, 28c; B - 5 lbs, 26c.

POULES SELECTIONNEES — A - 5 lbs et plus, 27c; B - 5 lbs et plus, 25c; C - 5 lbs et plus, 22c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS — Pesanteur 100 livres à 140 livres, 14½c.

PORCS RECUS VIVANTS — (Classification établie après l'abatage) — Sur base du bacon "Pesanteur Chaude" 14½c.

Grande Exposition

à

HAVELOCK

Mercredi, le 17 Septembre

VOYEZ CES ATTRACTIONS SPECIALES

EXPOSITION DE CUISSON

OUVRAGE DE FANTAISIE

JOUTE DE BALLE MOLLE

LANCEMENT DU FER A CHEVAL

FRANKLIN vs HEMMINGFORD

La plus grande exposition laitière de tout le district.

Encouragez les exposants en ces temps de guerre.

Le dîner sera servi par les églises Presbytériennes de Covey Hill.

R.C. WHYTE,
Président

W.P. FISHER,
Secrétaire

Cazaville

Naissance:

Le 1er septembre 1941, à St-Anicet à M. et Mme Ligouri Lortie, née Agnès Mainville, une fille baptisée Marie Olive, Claudette. Parrain et marraine, M. et Mme Olivier Leblanc de Ste-Agnès, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Antoinette Lortie, sœur de l'enfant.

La famille de M. Legros de Hinchinbrook était de passage dimanche dernier chez M. Alexandre Legros.

Le 6 septembre, en église de St-Anicet eut lieu le mariage de Mlle Fernande Quesnel avec M. Hubert Leblanc. Le vin fut servi chez les parents du marié à Ste-Agnès. Ils partirent pour voyage au Saguenay. A leur retour un souper fut servi chez les parents de la mariée, M. et Mme Oscar Quesnel.

M. et M. Avila Cardinal de Valleyfield, M. et Mme Aurèle Déniger Mme Eugène Faubert et ses enfants de St-Louis, M. et Mme P. Déniger et Rosario Déniger, Mlle Loria Chartrand, de Huntingdon, étaient dimanche chez M. et Mme J. E. Trépanier.

M. et Mme Avila Beauchesne, Paul et Paulette Beauchesne de Montréal en fin de semaine chez des parents.

Mlle Bernadette Yelle était à Montréal dernièrement.

Mlle Suzanne Castagnier est partie de St-Anicet pour demeurer à Montréal.

M. et Mme Arthur Trépanier, M. Marcel Trépanier, Mlle Marguerite Latreille, Georgette Fortin, Thérèse Trépanier étaient dimanche chez M. Aldoma Caza.

A la porte de l'église:

— Papa, regarde donc le plumet du suisse, comme il est grand!

— En effet, mon ami, mais ce n'est rien en comparaison de celui qu'il aura ce soir.

Une ordonnance sur l'emballage du pain

Ottawa 11—L'action prise par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre récemment interdisant l'usage de papier d'emballage multicolore ou double pour le pain, fut complétée par une ordonnance de la Commission restreignant l'impression de même que le poids et la qualité du papier d'emballage.

A l'avenir, la meilleure qualité de papier admise pour l'emballage du pain sera le papier à sulfite blanchi non recouvert ou le kraft brun de nuance standard. Ce papier ne doit pas peser plus que 20 livres, poids à sec, sur la base de 3480 feuilles de 24" x 36" à la rame, et 32 livres sur la même base lorsque ce papier est ciré. La feuille d'emballage ne doit pas être traitée d'aucune façon pour l'opacité.

L'impression sur les feuilles d'emballage doit être d'une seule couleur, d'un dessin de caractère standard et ne doit pas recouvrir plus de 25% de la surface.

Bien que ces règlements entrent en vigueur aujourd'hui, le 11 août, les boulangers sont autorisés à se servir des stocks de papier d'emballage en magasin ou de ceux en cours d'impression. Les stocks de papier à sulfite blanchi recouvert, détenus par les fabricants de papier d'emballage pour le pain, ou prêts à être livrés à ces compagnies par les fabricants à la suite de commandes placées avant le 8 août, peuvent être utilisés.

Les plaques d'usage courant pour l'impression des feuilles d'emballage pour le pain qui prévoient une impression d'une seule couleur ne couvrant pas plus, que 25% de la surface, sont également admises par cette nouvelle ordonnance même si les caractères qu'elles impriment ne sont pas de dessin standard.

Embassy
RARE OLD
LIQUEUR WHISKY
Mélange et embouteillé au Canada
13 oz. \$1.40 - 25 oz. \$2.60 - 40 oz. \$4.15

THE Grand Macnish
SCOTCH WHISKY
DISTILLÉ MÉLANGÉ ET EMBOUTÉILLÉ EN ÉCOSSE
26-2/3 oz. \$3.85 - 40 oz. \$5.80

Corby's
ORANGE
LIQUEUR GIN
BOUTEILLES 25 OZ. \$2.35 BOUTEILLES 40 OZ. \$3.55

HILLS & UNDERWOOD
LONDON
DRY GIN
DISTILLÉ ET EMBOUTÉILLÉ AU CANADA
25 oz. \$2.30 - 40 oz. \$3.60

Wiser's
OLD RYE
EMBOUTÉILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA
10 oz. \$1.05 - 25 oz. \$2.60 - 40 oz. \$3.80

L'assemblée du conseil de St-Anicet adopte plusieurs résolutions importantes

Assemblée régulière tenue le 2 sept, 1941, tous les membres étaient présents. M. Hidalla Caza, maire préside.

Les comptes suivants furent approuvés: Aimé Quenneville, \$10; Emery Rabeau, \$6.45; Denis Latrelle, \$12; Alcide Caza, \$12; Hormisdas Hart, \$3; Jos. Hart, \$3; Edouard Hart, \$1.60; Donat Hart, \$2.60; Ferdinand Richer, \$2.80, Osiar Richer, \$1.80; Ministère de la Santé, (assistance publique), \$82.24;

M. le maire proposa, au nom du conseil, qu'un vote de sympathie soit offert à M. l'abbé John Downs, à l'occasion de la mort de sa mère et aussi à la famille Alfred Caza à l'occasion de la mort de Mlle Denise Caza.

Il fut prop. par le cons. Ovide Duheme et sec. par le cons. James A. Leslie, qu'à l'avenir les assemblées du conseil soient tenues à 1 heure de l'après-midi.

Il fut prop. par le cons. Jas. A. Leslie et sec. par le cons. Etienne Leblanc, que le sec.-trés., avise le public qu'à sa session générale du mois d'octobre prochain le conseil examinera les listes électorales provinciales.

Il fut proposé par les cons. Ans. Latulipe et sec. par le cons. Ovide Duheme, que M. Edmond Chrétien soit nommé contremaître pour la construction du chemin, la concession Quesnel, les propriétaires devront fournir le terrain nécessaire à l'élargissement et le conseil ne fournira ni broche ni poteaux.

Il fut prop. par le cons. Arice Quenneville et secondé par le cons. Ovide Duheme que le montant de \$22.78 pour frais d'assistance publique de M. James O'Connor soit chargé au compte de Mme James O'Connor.

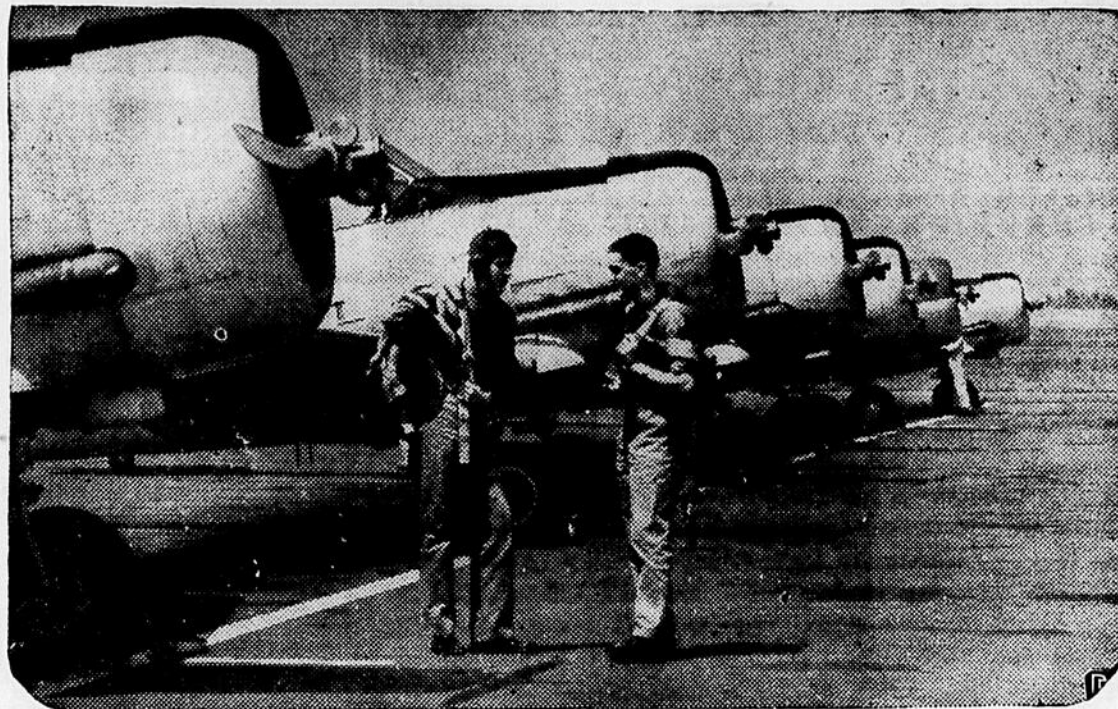
Il fut prop. par le cons. Ans. Latulipe et secondé par le cons.

nettoyer environ 4½ acres de fossé vis-à-vis la propriété de M. Aldoma Caza.

La demande de M. Donat Hart de faire nettoyer environ deux acres de fossé vis-à-vis sa propriété ne lui fut pas accordé, et qu'il serait inutile de le faire, tant que le ours d'eau ne sera pas nettoyé, dans lequel ce fossé se décharge.

Il fut proposé par le cons. Albert Caza et sec. par le cons. Jas. A. Leslie de demander aux autorités provinciales, qu'elles soient plus sévère pour accorder des licences aux chauffeurs d'autos et aussi les enlever à ceux qui conduisent en état d'ivresse ou d'une manière imprudente et dangereuse. Une copie devra être transmise au Contrôleur du Revenu de la Province.

ON S'ENTRAÎNE AVEC LES "HARVARDS"



Les succès remportés à date avec le plan d'entraînement britannique sont des plus rassurants. Des milliers d'aviateurs canadiens, australiens, américains et même anglais reçoivent leur "ailes" régulièrement. Les avions Harvards ne laissent rien à désirer et permettent aux futurs aviateurs qui combatteront les allemands de recevoir un entraînement tout à fait parfait.

ANNONÇANT UNE MESURE IMPORTANTE POUR AIDER L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA

LE PLAN D'ÉPARGNE DE GUERRE DUNLOP POUR PNEUS POUR CONSERVER LE CAOUTCHOUC

Pour Aider nos Forces Armées et pour Vous Epargner de l'Argent en faisant durer Vos Pneus plus longtemps!

Le caoutchouc est important pour la Victoire... c'est une matière essentielle pour toutes nos FORCES ARMÉES. Leurs besoins... et les besoins de nos Industries de Guerre... doivent passer d'abord.

C'est le devoir de tous les automobilistes canadiens de voir à ce qu'ils passent d'abord... de conserver le caoutchouc en faisant durer leurs pneus le plus longtemps possible, dans les limites de la sécurité, pendant ces temps d'urgence.

Pour aider les automobilistes canadiens à accomplir ce devoir patriotique... et les aider en même temps à épargner de l'argent en faisant durer leurs pneus plus longtemps... Dunlop-Canada a conçu un Plan d'Épargne de Guerre pour Pneus. D'après ce plan, les Marchands Dunlop de tout le Canada se mettent à la disposition des automobilistes... et y mettent aussi toute l'habileté et l'expérience de leurs organisations. En présentant simplement votre Carte de Service au Marchand Dunlop le plus proche, vous aurez droit à un service privilégié pour toutes les vérifications de pneus énumérées, à un coût minimum.

Songez à ce que ce Plan Dunlop signifie pour vous: l'occasion de servir le Canada d'une autre manière utile; l'occasion d'épargner de l'argent en obtenant de vos pneus le meilleur millage que vous ayez jamais obtenu; la plus grande sécurité qui vous est assurée grâce à des pneus régulièrement vérifiés et maintenus en parfait état.

Arrêtez-vous chez votre Marchand Dunlop le plus proche aujourd'hui même. Demandez-lui votre Carte de Service Privilegié et faites-lui faire la première vérification de pneus à laquelle le Plan d'Épargne de Guerre Dunlop pour Pneus vous donne droit.

Un Service en 7-Points pour Aider le Canada et faire Epargner de l'Argent aux Automobilistes

1 Vos pneus seront régulièrement vérifiés quant au gonflement, et ils seront régulièrement changés de position, y compris le pneu de rechange, afin de répartir l'usure de la semelle et d'augmenter leur durée d'environ 20%.



2 Vous serez avisé de toute usure irrégulière de la semelle provenant d'un mauvais alignement ou de freins défectueux.

3 Vos pneus seront régulièrement vérifiés pour y découvrir les coupures et les contusions dangereuses. L'intérieur de vos pneus sera aussi vérifié à intervalles convenables.

4 Vous serez avisé au moment où vos semelles antidérapantes perdront de leur efficacité.

5 Vos chambres à air seront inspectées pour voir s'il n'y a ni coincement ni frottement.

6 L'achat de pneu neuf ne sera recommandé que s'il est absolument nécessaire pour votre sécurité.

7 Vous recevrez une Carte de Service Privilegié vous donnant droit à faire un usage spécial du temps et des commodités de votre Marchand Dunlop. Le nombre de cartes remises par un marchand ne dépassera pas le nombre d'autos dont il peut prendre soin.

FAITES DURER VOS PNEUS ET RAPPROCHEZ LA VICTOIRE

DUNLOP - CANADA

"Conduisez Lentement—Épargnez la Gazoline et les Pneus"

St-Anicet

Tragédie de la route à Saint-Anicet Mlle Denise Caza, institutrice avantageusement connue dans la région, fut victime d'un accident, vendredi, le 29 août dernier.

L'accident se produisit, durant l'avant-midi, vers 10 heures, Mlle Caza était venue au village de St-Anicet et s'en retournait chez-elle à pied. Avant de franchir le Pont de la Rivière LaGuerre, elle fut frappée par une automobile conduite par M. Wilfrid Carrière de Cazaville, et mourut aussitôt.

Deux jeunes garçons de Port-Lewis: Maurice Véber et son ami arrivèrent à l'endroit quelques secondes après. Ils constatèrent la mort de Mlle Denise Caza. Aussitôt, ils se rendirent au village pour avertir M. le vicaire et pour faire venir le médecin et le Police Provinciale.

M. Downs, vicaire, se rendit sur les lieux et récita les prières des Mourants. Le docteur St-Onge de Huntingdon, constata la mort. Le coroner Dr McEwen vient pour l'enquête, mais celle-ci n'eut lieu que dans l'après-midi.

Denise Caza nous laisse dans un grand deuil. Le vide que cette mort cause est immense. Denise avait enseigné pendant 10 ans. Ses élèves gardent un souvenir qui ne s'effacera pas. Denise était la présidente des Enfants de Marie. Elle édifiait tout le monde par sa conduite remarquable. La meilleure preuve est bien la nombreuse assistance aux funérailles. En effet, Saint-Anicet n'avait jamais eu de si imposantes funérailles.

Samedi dernier on a eu la visite de Mgr. A. Langlois de Valleyfield pour la confirmation des enfants. M. le chanoine Pilon l'accompagnait.

Mlle Paulette Beauchesne de Montréal passe la fin de semaine à St-Anicet chez Mlle Pauline Quenneville.

M. et Mme Hector Leblanc et leur famille de Montréal passeront la fin de semaine chez M. et Mme Jean D. Quenneville.

M. et Mme Edouard Caza de Cornwall passeront la semaine à St-Anicet chez M. Donald Caza.

Mlle Suzanne Castagner de St-Anicet est à Montréal pour quelques jours.

M. et Mme Evangéliste Quenneville de St-Anicet sont à Chicoutimi pour quelques jours.

M. et Mme Couture de Montréal passeront la fin de semaine à leur camp d'été.

Les Pilules du Dr Chase

"Oh, je me sens très bien"

Pour Mal de dos Indigestion Troubles des reins

Etienne Leblanc que le conseil fasse venir un ingénieur pour borner la continuation du chemin de la montagne Quesnel, à partir du chemin du lac jusqu'au lac.

Le règlement no 96 de cette municipalité, établissant un taux de \$1.25 par \$100 d'évaluation a été adopté.

Il fut prop. par le cons. Ovide Duheme et sec. par le cons. Etienne Leblanc que le rôle de collection du cours d'eau, commençant dans la ligne de division des lots 533-534 soit homologué, sans amendements, les dépenses furent ordonnées être payées et ces montants payés, à être collectés des parties intéressées le nombre d'acres de terrain égouté par chaque propriétaire.

M. le maire fut nommé pour recevoir la coupe des broussailles sur les chemins publics de cette municipalité.

L'inspecteur de Voirie, M. Georges Robidoux fut autorisé de faire



DOCTEUR ARMAND CLAIRMONT
CHRONIQUEUR SPORTIF

"MENS SANA IN CORPORE SANO" SPORTS ICI ET LÀ • TELEPHONE 654 •

VALLEYFIELD BLANCHIT LACHINE

Smith n'accorde qu'un seul coup sûr — C'est la deuxième joute où Georges Smith vient bien près de lancer une partie sans coup sûr et sans point — Blanchissage en règle du Lachine 11 à 0

Les hommes de Lucien Leduc ont prouvé encore une fois qu'ils entendent gagner le championnat de la Ligue Arco alors que dimanche dernier ils administraient la paire défait jamais subit par un club cet été. Le début de la partie semblait indiquer que la partie serait une autre lutte contestée entre les deux clubs. Le jeu défensif et brillant des trois premières manches des deux équipes fut tel qu'aucun point fut enregistré de part et d'autre. A la quatrième manche un erreur, et des coups simples par Sancomb, Latour, Joannette, ainsi qu'un trois buts par Merineau permirent au Valleyfield de prendre une avance de trois points. Cette avance fut augmentée à la sixième manche alors que nos joueurs locaux comptèrent 4 points sur le jeu erratique du Lachine.

Smith n'a accordé qu'un seul coup sûr aux équipiers du Lachine. Smith retira 11 hommes au bâton et obtint quatre coups sûrs en cinq apparitions au bâton. Les bévues commises par les joueurs du Lachine furent la cause principale du haut pointage de cette partie. Smith, Boyer, Sancomb, Leroux, Merineau et Joannette obtinrent chacun deux coups sûrs pour aider Valleyfield à obtenir une si belle victoire.

Cette nouvelle victoire permet Valleyfield de s'approcher plus près du championnat et dimanche prochain nous espérons que tout Valleyfield sera aux terrains de l'Exposition pour encourager nos joueurs qui font si bonne figure dans la ligue Arco. Est-ce trop

espérer de voir deux milles personnes assister à la partie qui sera le clou de la saison?

Valleyfield .. 000 304 301—11 16 1

Lachine 000 000 000—0 1 7

Batteries: Smith et Latour; Tétrauld et Trudel.

	AB	R	H
Valleyfield			
Goodman	5	1	1
Boyer	5	1	2
Hystead	5	0	0
Sancomb	5	1	2
Leroux	5	3	2
Merineau	5	0	2
Smith	5	2	4
Latour	5	2	1
Joannette	5	1	2

45 11 15

	AB	R	H
Lachine			
Gauthier	2	0	0
Thomas	4	0	0
Couillard	3	0	0
Dubé	4	0	0
Bessette	4	0	0
Hébert	4	0	1
Roch	2	0	0
Trudel	3	0	0
Tetrauld	3	0	0

29 0 1

Lachine

- à -

Valleyfield

DIMANCHE à 3 p.m.

M. Emile Leduc gagne la coupe du concours de tir aux pigeons avec le nombre de 14

MM. Anastase Brunette, Ovila Delisle, Hector Bougie et Wilfrid Jodoin le suivent de près

Le tir aux pigeons est un sport populaire à Valleyfield si l'on peut en juger par l'assistance qui se rendit sur les terrains de l'Exposition de Valleyfield dimanche dernier alors que le Club de Tir de Valleyfield avait son concours annuel. Près de 800 personnes virent les habiles tireurs se disputer la palme. L'organisation était parfaite et il faut féliciter les organisateurs car tout marcha rendement et sans anicroche.

54 tireurs étaient alignés sur le terrain de tir et à tour de rôle chacun s'avançant à l'endroit marqué par de petits drapeaux. M. Emile Leduc arriva bon premier avec 14 pigeons. M. Anastase Brunette en tua douze et M. Ovila Delisle, 11. Au détail, huit tireurs eurent se reprendre car ils avaient chacun descendus 9 pigeons sur 10. C'étaient: MM. Lucien Delisle, Adéard Gobeil, Hervé Gendron, Joseph Gobeil, Alcide Mercier, Hector Bougie, Wilfrid Jodoin et Oscar Mercier. Dans ce concours éliminatoire, M. Hector Bougie mérita la quatrième place et Wilfrid Jodoin, la cinquième.

Voici les noms des tireurs avec le nombre de pigeons descendus: Emile Leduc, 14; Anastase Brunette, 12; Ovila Delisle, 11; Hector Bougie, 11; Wilfrid Jodoin, 12; Lucien Delisle, 9; Adéard Lecompte, 9; Hervé Gendron, 9; Joseph Go-

beil, 9; Alcide Mercier, 9; Oscar Mercier, 9; Gaspard Crépin, 8; Henry Mercier, 8; Anatole Normandeau, 8; Emile Crépin, 8; Médard McSween, 8; Raoul Leduc, 8; Albert Jodoin, 7; Fidèle Leduc, 7; Albertus Hébert, 7; Rosario Rochefort, 7; Omer Leduc, 7; Aurélien Lecompte, 7; Ubald Leboeuf, 7; Siméon Cossette, 7; Léo-Paul Mercier, 6; Albondien Rochefort, 6; Numa Normandeau, 6; Paul Gendron, 6; Médard Leduc, 6; Henry Mercier, 6; Romuald Thibert, 6; Adrien Normandeau, 6; Georges Normandeau, 6; Georges Harvey, 5; Médard McSween, 5; Emile Bourassa, 5; Aimé Campeau, 5; Arthur Rochefort, 4; Wilbrod Barette, 4; Oscar Gendron, 4; Aurélien Lecompte, 4; Eugène Gendron, 4; Adéard Lecompte, 3; Dr Armand Deguire, 3; Albert Langevin, 3; Roland Gendron, 3; Adéard Legault, 2; Alcide Viau, 2; Mme Emile Leduc, 2; Paul Aquin, 2; Omer Gobeil, 2; Come Bonhomme, 0.

LA BOUILLOTTE DES CHEVALIERS



Le docteur J.-A. DEGUIRE, Grand Chevalier du Conseil local, invite tous les Chevaliers à la bouillotte annuelle qui aura lieu, dimanche, au Camp Don Bosco.

St-Agnès-de-Dundee

M. et Mme François Teste et leurs filles Georgette et Madeleine de Valleyfield, étaient en visite dimanche chez M. et Mme J. A. Normandeau.

EXAMEN DE LA VUE.
Ajustement et réparations de verres

Heures de bureau:
9. a.m. à 9 p.m.

LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.

BACHELIER EN OPTOMETRIE
de l'Université de Montréal.

44, rue Ste-Cécile,
VALLEYFIELD

Tél. 1377-J.

PLUSIEURS CAUSES ENTENDUES PAR LA COUR DU RECORDER

La Cour du Recorder ne chôme pas et lundi dernier, elle entendait plusieurs causes de vagabondage, de trafic et d'infractions aux règlements des licences municipales.

Ainsi plusieurs cultivateurs durent payer une licence pour transporter leurs produits dans les rues de la cité et d'autres durent payer l'amende pour ne s'être pas procuré leurs licences de vente à domicile.

St-Agnès-de-Dundee

Mlle Jeanne Picard de Montréal a passé quelques jours en visite chez Mme A. Demers.

Mme J. DeGagné de Montréal était en visite dernièrement chez ses parents, M. et Mme Alphonse Leblanc.

M. Aurèle Genier de St-Anicet a passé ses vacances chez M. et Mme Alpha Caza.

Mme Damase Leblanc et ses enfants, Edgar et Alice passeront la fin de semaine à leur demeure à St-Anicet.

M. Ernest Savage de Valleyfield passait la fin de semaine dernière chez ses parents, M. et Mme Treflé Savage, Sr.

*Vous pouvez Savourer
La Réelle Saveur de Hollande
dans le*

GIN KUYPER

de *sans coût supplémentaire*

C'est pour cela que le de Kuyper est le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 onces, 26 onces, 40 onces,
\$1.05 \$2.40 \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

327 F

CE PRODUIT
SE RECOMMANDE D'UNE EXPERIENCE DE 245 ANS
Maison fondée en l'an 1695

AVANT D'ACHETER VOTRE

Machine à COUDRE voyez la

WHITE

GARANTIE POUR 10 ans — BAS PRIX

MARCHAND FRERES

209, Victoria Agent autorisé Tél. 163

Les gouvernants comptent sur la coopération des chambres de commerce, dit l'Hon. Hamel

L'honorable Wilfrid Hamel est l'hôte d'honneur de la Fédération des Chambres de Commerce de la province à son dîner annuel — MM. le docteur O.-E. Caza et Aimé Laurion représentaient Valleyfield et MM. Victor Langevin et Leduc, le comté de Soulanges

Kent-House, 9.—(De notre envoyé spécial).—«Les lois doivent refléter les sentiments de la population; autrement, ce ne sont pas des lois efficaces. Les recommandations de la Fédération des Chambres de Commerce sont une étude approfondie des problèmes nombreux dont nous avons tous, administrateurs et administrés, à résoudre les difficultés et c'est avec votre coopération que les gouvernants espèrent résoudre ces problèmes économiques, industriels et agricoles.» Ainsi s'exprimait lundi soir, l'hon. Wilfrid Hamel, ministre sans portefeuille dans le cabinet Godbout, devant les membres de la Fédération des Chambres de Commerce réunis en congrès à la maison House, près de la chute Montmorency. M. Hamel représentait l'hon. Adélard Godbout qui avait dû s'excuser à la dernière minute de ne pouvoir assister à ces assises de la Fédération.

Le dîner d'hier soir était présidé conjointement par M. A.-H. Paradis, président de la Fédération, et M. Aimé Auclair, président de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et de Montmorency. A la table d'honneur, on remarquait encore les préfets Blais et Pagé, J.-Albert Townner, président de la Chambre de Québec, T. Anderson, de Lévis, représentant des Cham-

bres canadiennes de Commerce, les officiers de la Fédération, le notaire Léger, et autres. Près de 150 personnes assistaient à ce dîner. Ont porté la parole, outre l'hon. Wilfrid Hamel, les présidents Paradis et Auclair et M. T. Anderson.

L'hon. Wilfrid Hamel dit toute l'attention et l'espoir que nos gouvernants peuvent porter à l'endroit des membres des Chambres de Commerce. «Ce sont des experts qui nous apportent des résolutions de problèmes traités sans parti pris, mais uniquement jugés au point de vue de la collectivité». Le ministre dit que le gouvernement est heureux d'être avec la Fédération et il espère que l'an prochain, à l'occasion du centenaire de l'incorporation de la Chambre de Commerce de Québec, les assises de la Fédération se tiendront à Québec. Parlant de l'avenir plus ou moins sombre que nous attend, M. Hamel ajoute: «Demain sera noir si ceux qui peuvent aider ne comprennent pas leur rôle. Nous avons à faire face à un ennemi exceptionnellement dangereux. Les démocraties se battent contre les régimes totalitaires. Demain, il appartiendra encore aux démocraties de dire que nous avions raison de nous battre pour elles. J'ai confiance en la démocratie, parce que c'est l'administration par le peu-

REELU PRESIDENT



M. ALFRED H. PARADIS, ré-élu président de la Fédération des Chambres de Commerce senior de la province de Québec.

ple, la reconnaissance de la propriété, des talents, du bon vouloir de ceux qui veulent travailler pour le bien de la collectivité. «Le ministre termina en souhaitant aux délégués les meilleurs résultats dans ce congrès des Chambres de Commerce de la province.

A ce congrès, la Chambre de Commerce locale était représentée par le docteur O. E. Caza, président et M. Aimé Laurion, directeur. MM. Victor Langevin et H. Leduc, ex-député, étaient les délégués du comté de Soulanges.

M. Lucien Pilon inaugurerait un véritable service local d'autobus dès le 1er octobre

Il en coûtera 10c par passage

Dans une ordonnance en date du treize (13) janvier, mil neuf cent quarante et un (1941), dans la cause no 103, J.-Lionel Clairmont et al vs La cité de Salaberry de Valleyfield, la Régie ordonnait alors à M. Lucien Pilon de cesser d'opérer un service d'autobus dans les limites de la dite cité jusqu'à ce qu'il ait obtenu un permis à cet effet.

A la suite de cette ordonnance le requérant s'est adressé à la Régie pour obtenir l'autorisation d'exploiter un service d'autobus dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield.

Pour effectuer son service le requérant se propose de suivre le parcours et le tarif horaire recommandés par une résolution du Comité des finances de la cité de Salaberry de Valleyfield, le 13 février, 1941, et approuvés par le Conseil de la dite Cité.

La demande du requérant a suscité de l'opposition chez certains propriétaires de taxis de la cité de Salaberry de Valleyfield.

Les parties ont été entendues en séance publique, à Montréal, le vingt-quatre (24) mars, mil neuf cent quarante et un (1941).

Après mûre considération la Régie est d'opinion qu'il y a lieu, dans l'intérêt public, d'accorder un permis au requérant pour l'exploitation d'un service d'autobus dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield.

POUR CES MOTIFS la Régie des services publics autorise l'émission d'un permis en faveur du requérant pour l'exploitation d'un service de transport de voyageurs par autobus dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield.

Le permis accordé par la Régie sera sujet à toutes les conditions ordinairement exigées en pareil cas, entre autres, celle de tenir les voitures assurées contre les accidents aux voyageurs.

Le Président signe: LUCIEN DUGAS Montréal, le 2 septembre, 1941.

Le règlement de fermeture amendé

Le conseil apporte, hier soir, des amendements au règlement No 241 pour pourvoir à la fermeture à bonne heure des magasins et à la fermeture obligatoire les jours de fête civique

Le conseil de la cité, présidé par M. l'échevin J.-M. Laberge, premier, a adopté hier soir, la première lecture du règlement no 241, amendé pour pourvoir à la fermeture à bonne heure des magasins et des établissements de commerce et à la fermeture obligatoire les jours de fête civique proclamés par résolution du conseil.

Voici le texte des amendements: Article premier.

Le règlement No 241 de la Cité de Salaberry de Valleyfield, pour pourvoir à la fermeture à bonne heure des magasins et des établissements de commerce, est amendé comme suit:

1o—En ajoutant les mots suivants à la fin du paragraphe 2o: «ou

d'une fête civique proclamée par résolution du Conseil de la Cité.»

2o—En ajoutant, après le paragraphe 2o, le paragraphe suivant:

2a—Tous les magasins de la cité et autres établissements de commerce mentionnés au paragraphe 1o du présent règlement seront aussi fermés et il est défendu d'y faire aucun commerce ou d'y livrer ou vendre aucunes marchandises, effets ou articles de commerce quelconques, les jours de fête civique proclamés par résolution du Conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield.

2b—Les soirs d'ouverture, il est défendu à tous les magasins et établissements de commerce mentionnés au paragraphe 1o de vendre et livrer aucunes marchandises après minuit.

Article deuxième:

Vu qu'il y a urgence, le présent règlement entrera en force et en vigueur dès qu'il aura été publié, conformément aux dispositions de la loi et de la Charte de la Cité.

Au début de l'assemblée, le conseil a accordé à M. Cornélius Hébert le permis d'un enseigne électrique pour sa salle de quilles sur la rue Alexandre.

MM. les échevins se rendront sur la rue Victoria avant d'accorder le permis de construction à M. G. S. Aréno qui veut y ériger un établissement de commerce près de la rue Olivier.

La Montréal Cottons est prête à donner une lisière de terrain pour parfaire la rue Dufferin.

Les marchands affiliés aux encans populaires offriront une valeur de \$350. en cadeaux

Nombreux sont ceux qui s'unissent au mouvement

Rien de plus intéressant que de se choisir un article «à son goût» sans avoir à déboursier un sou. C'est rare direz-vous. Peut-être! mais possible par les Encans Populaires que le Club Nautique de Valleyfield organise dans cette ville. Qui de vous refusera un article de valeur en cadeau d'un des marchands que vous encouragez. C'est pourtant ce que les marchands de la ville désirent offrir à leur clients pour leur bonne clientèle habituelle.

Plus de \$350 en cadeaux seront distribués; ce qui veut dire qu'une valeur considérable d'articles utiles pour la maison sera remise au cours d'un encan ou aucun montant d'argent ne sera déboursé.

Cette campagne de publicité, qui intéresse autant le marchand que le client, s'annonce comme un succès sans précédent dans cette région.

Déjà de nombreux propriétaires de magasins se sont affiliés à ce mouvement, initiative du Club

Nautique de Valleyfield, et on anticipe qu'un nombre considérable de marchands emboîtent le pas afin de couvrir toutes les lignes du commerce dans cette ville.

Que vous achetiez pour 10c ou pour \$1000. vous aurez des chances énormes de décrocher un des prix et plus votre montant d'achat durant la campagne de publicité sera gros plus le prix que vous aurez choisi d'avance sera à votre portée.

Suivez attentivement les instructions qui seront transmises aux marchands sous formes de circulaires, pancartes et dépliants publicitaires d'ici quelques jours. Vous comprendrez plus facilement encore toute l'étendue et l'importance de ce plan. Il y va de votre intérêt.

Ce journal vous fournira sous peu d'autres détails supplémentaires ainsi que la date définitive de l'ouverture du concours. Il a



France L.

Ce groupe de jeunes Françaises à Londres fait partie du «Corps Féminin» des Forces Françaises Libres du Général Charles de Gaulle. Cette légion féminine est dirigée par madame Simon Mathieu, championne de tennis universellement connue. C'est l'équivalent de l'Auxiliary Transport Services. Les jeunes femmes remplacent les hommes dans de multiples occupations. Elles surveillent sur les toits l'arrivée possible d'avions ennemis, conduisent des ambulances ou camions et s'occupent de postes de secours.

Dans nos campagnes

St-Stanislas de Kostka

CARNET SOCIAL

Mlle Lauréa Léger quittait sa famille mardi dernier pour le Noviciat des Dominicaines à Valleyfield.

Étaient en visite chez M. Théorêt Théorêt chez M. Roch Théorêt pour la fin de semaine Mmes Albert et Arthur Théorêt, Z. Paquette, Joseph Théorêt, MM. et Mmes Albert et Arthur Dugal, Mme Joseph Côté, Mlle Rita et Thérèse Lussier, MM. Armand Théorêt, Paul-Emile Paquette, Jacques et Mlle Denyse Dugal, de Montréal, Mlle Victorine Gendron, de Beauharnois, M. et Mme Narcisse Gendron de Huntingdon.

Visitaient M. et Mme Josaphat Primeau dimanche le 31 août: M. et Mme E. S. Primeau, Mme P. Côté et son fils Peter de Schenectady, N.Y., M. et Mme A. L. Primeau, Médéric Primeau de Montréal, M. et Mme Berth Primeau de Tupper Lake, MM. J. O'Neil de Saranac Lake, N.Y., M. et Mme Armand Primeau, Mme R. Bouchard, M. et Mme E. Plouffe et leurs enfants de Valleyfield, M. Alfred Primeau de St-Anicet, Mlle Maria Primeau, M. Rosario David de Beauharnois.

M. et Mme Ernest Perron, Mlle Georgette Perron, Mlle May Duquette, M. J. Duquette de Hemmingford, Mlle Lafrance de Montréal rendaient visite à M. et Mme J. B. Lefebvre dimanche dernier.

Mlle Clair Bélair de St-Lambert était l'hôte de Mlle Fabiola Roy la semaine dernière.

Mme Joseph Billette et son fils Léonidas, Mme Aurèle Fortier et sa fille Germaine, Mlle Juliette Aubin, Agnès Picard, Florence et Berthe Vachon, Georgette Lalonde, Alice Leduc, Angéline Laframboise, MM. Albert et Adrien Vachon, M. et Mme Séverin Montpetit prenaient part au pèlerinage à Ste-Anne de Beauré en fin de semaine.

Mlle Louise D'Aoust et M. Hubert Brunet de Montréal ont passé la fin de semaine chez M. J. G. D'Aoust.

Les étudiants et étudiantes ont quitté leurs familles respectives

Hemmingford

MARIAGE

En la paroisse St-Barth-lémi de Montréal aura lieu le mariage de Mlle Mathieu, fille de M. et Mme Mathieu de cette paroisse avec Ovila Poissant, gardien de Bordeaux, fils de M. et Mme Willie Poissant de Hemmingford.

Mlle Rita Boileau de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Rosario Lanier.

Mlle Gabrielle Bouchard chez J. B. A. Bouchard dimanche.

Mme Leo Duquette, Mme Howard Cavanagh, Hervé Duquette, M. et Mme A. J. Ahran à Valleyfield mercredi.

Mlle Kathleen McAleer de Montréal en fin de semaine ici.

M. et Mme Louis Boulerice, M. et Mme Adélard Poissant, M. Donat Dauphinais assistant au pèlerinage diocésain à Ste-Anne de Beauré samedi et dimanche.

Mme Bert Sarver de Montréal chez son père, M. H. Hébert.

M. et Mme Léonard Bertrand de Massena, N.Y., Mme Narcisse Bertrand de Ste-Martine en visite chez M. et Mme Elzéar Bertrand jeudi.

M. et Mme Albert Germain à Nepierville mercredi.

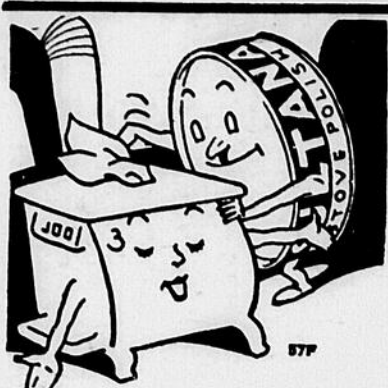
pour les différents instituts: MM. Gerald Léger, Victor Léger, Marcel et Florian Billette, Lucien et J. Boissonnault, Raymond, Marcel et Jean-Yves Tremblay, Maurice Brosseau, Jean-Gilles Lalonde, Germain Vachon, Raymond Théorêt, pour le Séminaire de Valleyfield, Mlles Thérèse et Marguerite Brosseau, Jacqueline Tremblay, Claire Lemieux, Thérèse Daoust pour le Couvent de Valleyfield, Lucille et Laurette Boissonnault, Jeannette Longtin, Marcelle et Raymonde Montpetit pour le Couvent à Huntingdon, Pauline Hamelin pour le Juvénat Marie-Rose de Rigaud.

NAISSANCE

M. et Mme Damien DeRepenigny, née Yvonne Rolland de Valleyfield ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 3 septembre baptisé à St-Stanislas de Kostka par son grand-oncle, M. l'abbé Le Rolland, sous les noms de Joseph-Claude, Jean-Denis, Parvain, M. l'abbé Louis Rolland, marraine Mme Joseph Daignault. Porteuse, Garde Sauvée.

DECES

A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield le 7 septembre est décédée à l'âge de 6 ans et 5 mois, Lise, enfant bien-aimé de M. et Mme Georges Deschambault, née Lucille Lacroix. Les louanges ont été chantées le 8 septembre, à 3 hres.



"J'ai des admirateurs
En voulez-vous? en v'là!
Et c'est la Sultana
Qui me vaut leurs faveurs!"

La belle apparence de votre poêle
vaut que vous employiez la

**MINE À POÊLE
SULTANA**
Liquide ou Pâte

**A. DANDURAND
ORMSTOWN**

Tél.: Moulin 18 s 2 - Résidence 18 s 3

**MOULIN À FARINE
GRAIN ET ENGRAIS**

Distributeur de "Master Feeds"
Essayez les concentrés Master
Dairy 32% avec vos grains. Ils vous
donneront de meilleurs résultats et
vous coûteront moins cher.

Demandez pour notre nouvelle
littérature sur les Master Feeds
pour volailles et bestiaux.
Prompte attention - Service courttois

QUE LE POISSON MORDE OU NON



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

St-Chrysostôme

M. et Mme François Guérin, M. Ligouri Guérin d'Ormstown chez M. Louis Demers la semaine dernière.

M. et Mme E. Bergevin de Ste-Martine chez M. et Mme Médéric Bourdeau.

M. et Mme Walter Marcell de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Wilfrid Huot.

MARIAGE

Le 4 septembre, M. Sylvio Charrette de Howick conduisait à l'autel Mlle Gabrielle Dauphinais, fille de M. et Mme Narcisse Dauphinais. M. Charrette était le témoin de son fils, M. Dauphinais accompagnait sa fille. Le chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Après la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme Narcisse Dauphinais. Les nouveaux époux se rendirent à Prescott, Ont.

M. et Mme Hermas Demers et leur fille, Jeannine de Montréal chez MM. et Mmes Lionel et Joseph Demers dimanche dernier.

M. et Mme Uldéric Boyer, MM. Roméo et Conrad Boyer, Mlles Jeanne Martel et Antoinette Provost étaient à Montréal samedi dernier à l'occasion du mariage de M. Georges Boyer de Montréal.

Mme Wilfrid Berthiaume de Hemmingford chez M. et Mme Armand Bourdon lundi dernier.

Mlles Pauline et Thérèse Beaudin, Cécile Payant, M. François Beaudin de passage à Hemmingford la semaine dernière.

Mme Omer Gadouas, Mlle Bourdeau, Mme Narcisse Dauphinais, Mme Adolphe Bourcier, Mlle Gertrude Bourcier ont pris part au pèlerinage diocésain à Ste-Anne de Beauré dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid Payant, M. Lionel Payant ont rendu visite à M. et Mme Walter Smith d'Hemmingford.

M. Donald Black, M.P. de passage à Hemmingford dernièrement.

Mlle Jeanne Martel, M. Roméo Boyer chez M. et Mme A. Germain de Hemmingford ces jours derniers.

Mlle Gabrielle Payant a rendu visite à son père, M. Ernest Payant, gérant du Frontier Inn d'Hemmingford.

M. Gaston Payant de passage à Hemmingford la semaine dernière.

Le Cercle des Fermières de St-Chrysostôme a tenu son exposition en la salle paroissiale la semaine dernière. De nombreux prix furent accordés.

M. et Mme Léo Vincent de Montréal chez M. et Mme Isaïe Vincent dimanche dernier.

M. et Mme Joseph Guertin de St-Albert, Ont., ont visité leurs parents la semaine dernière.

Mme Elzéar Foisy, Mlle Antonine Foisy, M. Roland Foisy ont rendu visite à M. et Mme Albert Fougères de Montréal.

M. et Mme Charles-Edouard Lemieux de Montréal ont visité leurs parents et amis de la localité.

M. et Mme Lionel Demers, Mlle Antonine Foisy de passage à Hemmingford la semaine dernière.

Mme Augustin Demers a passé quelques jours à Valleyfield la semaine dernière.

Mlle Gabrielle Dauphinais de passage à Montréal mardi dernier.

Mme Elzéar Foisy de passage à Montréal mercredi dernier.

M. Lionel Demers de passage à Valleyfield la semaine dernière.

M. et Mme Nolasque April et leurs enfants de Ste-Martine chez Mme Elie Turcot dernièrement.

Mme Moïse Huot a passé quelques temps à Montréal.

Hemmingford

M. et Mme W. Smith à St-Chrysostôme jeudi.

M. et Mme Cyprien Bourdon de St-Chrysostôme chez Wilfrid Berthiaume jeudi.

Mlle Laura Lépine de St-Georges de Windsor en visite chez sa soeur, Mme Henri Philion.

M. Thomas Murray de Sherrington, Mlle Jocelyne Murray, chez Mme Brogan mardi.

M. Ronald Lacharité de Holyoke, Mass., en visite chez Wilfrid Patenaude et Joseph Coupal.

M. Schneider à Montréal jeudi.

Mlle Wood de Richmond, Qué., l'invitée de Mlle Brogan pour quelques jours.

Mlle O. Higgins de Québec de passage ici récemment.

M. Gagnon, employé de la Banque de Commerce est entré dans la R.C.A.F. M. Tassé de Montréal est son remplaçant ici.

M. et Mme Fernand Dorals de Ville Lasalle chez Ernest Gagné en fin de semaine.

M. et Mme J. B. Maltais, leurs fils Claude et Louis de St-Jean, chez des amis dimanche.

M. et Mme Ernest Gagné à Ville Lasalle samedi.

M. et Mme Lionel Pierre, leur bébé, Pierre Guy de Lacolle, Trooper Virgile Pierre du 6th Hussars de Longueuil chez O. Pierre dimanche.

Le passé ... mais surtout le présent ... et un peu de l'avenir



avec
Donald C. MacDonald

La supposée majestueuse machine Boche est tenue en échec par les vaillants batailleurs russes — Quel est le secret des succès de la Russie?

Encore une fois, selon les rapports de fin de semaine la formidable machine de guerre nazie est tenue en échec. C'est le troisième mois de la guerre et Hitler n'a pas atteint ses trois objectifs principaux — Leningrad, Moscou et Kiev.

Le premier choc du colosse, massif et foudroyant, jusqu'ici invaincu est absorbé. Il n'a pas ébranlé la résistance des armées soviétiques. Au lieu les plans originaux de l'ennemi ont été désorganisés; il a été forcé de livrer une bataille fixe à Smolensk, comme au front occidentale dans la dernière guerre. Là, pour la première fois, il est tenu.

Tournant leur attention à Kiev et Leningrad, il a failli pendant deux mois prendre l'une ou l'autre. Au moment que j'écris, cette bataille gigantesque continue de se dérouler en Russie. Mais les pluies d'automne transforment les chemins en de véritables mers de boue et sous peu l'hiver russe se joindra à la bataille.

Quel est le secret du succès russe? Pourquoi a-t-elle réussi quand tous les autres pays en Europe ont failli?

La réponse évidente est que les russes ont le nombre; ils ont les armes; ils se sont préparés pendant plusieurs années déjà pour une attaque de l'ouest. Aussi, ils sont froidement résolus.

Mais il y a d'autres raisons que celles-ci. Au lieu d'appliquer toutes les théories conventionnelles et résuètes des états-major traditionnels, sur le rôle de centre et des ailes d'armées, les replis stratégiques pour éviter l'encerclement et reformer les lignes de feu, ils ont bazaré toutes les vieilles foutaises militaires et ils ont décidé de se battre sur place, coûte que coûte, sans reculer excepté par la force

des choses.

Dans ces tactiques les russes ont tiré parti des expériences malheureuses des alliés. Le front russe n'est pas seulement le front linéaire traditionnel que d'habitude nos imaginons. C'est en réalité un front à trois dimensions; une largeur énorme, mais non continue, de la mer Noire à la Baltique, et de la Baltique à la Mer Blanche; une profondeur qui atteint jusqu'à des centaines de milles; et une hauteur indéterminée, celle du ciel au-dessus de l'immense champ de bataille. Et dans trois dimensions la lutte est acharnée.

Les communiqués allemands nous rebattent les oreilles de divisions soviétiques qui seraient coupées et encerclées et menacées de destruction. Sornettes! disent les dirigeants russes. Leurs troupes à l'arrière ne sont pas isolées. Elles sont là par l'ordre et pour une mission déterminée. Elles restent en communication constante, par radio et code, avec l'état-major qui connaît leurs positions. Elles sont assistées et approvisionnées par la population locale qui est demeurée fidèlement sur place, sans exode ni panique. Les troupes russes en arrière reçoivent renforts et munitions la nuit par avions. Elles exécutent les ordres transmis. Elles combattent et jouent leur rôle. Encerclement? C'est impossible avec les moyens dont disposent les armées modernes décidées à résister et à vaincre.

Plus de champ de bataille s'étend en profondeur, plus les manœuvres de l'assaillant y deviennent dangereuses. Les russes ont réussi par ces tactiques nouvelles à paralyser l'élan de la guerre-éclair l'armée rouge. Tant qu'ils n'y sont point parvenus, il n'ont rien gagné.

Ormstown

Va-et-vient.

Mlle Dolorèse Hébert était de passage à Montréal la semaine dernière.

M. Anatole Bouchard de Valleyfield a rendu visite à sa grand'mère, Mme André Soucy en fin de semaine.

Mlles Mary Grispi et Florence Hingston chez des amies à Montréal mercredi dernier.

M. et Mme Albert Reid, M. et Mme Orile Remillard et leur fils Claude étaient en promenade à St-Jean la semaine dernière.

Mlle Marcelle Boudreau de Montréal a passé quelques temps chez ses parents, M. et Mme Joseph Boudreau.

M. et Mme François Reid de New-York, M. et Mme Georges Reid de Montréal ainsi que M. Antoine Reid de Valleyfield ont rendu visite à M. et Mme Pierre Reid en fin de semaine.

M. et Mme Paul Laporte et leurs enfants de Montréal ont passé quelques jours chez M. et Mme David Lasalle.

Mlles Georgette et Lucille Laberge de Valleyfield chez leurs parents, M. et Mme Phidelem Laberge dimanche dernier.

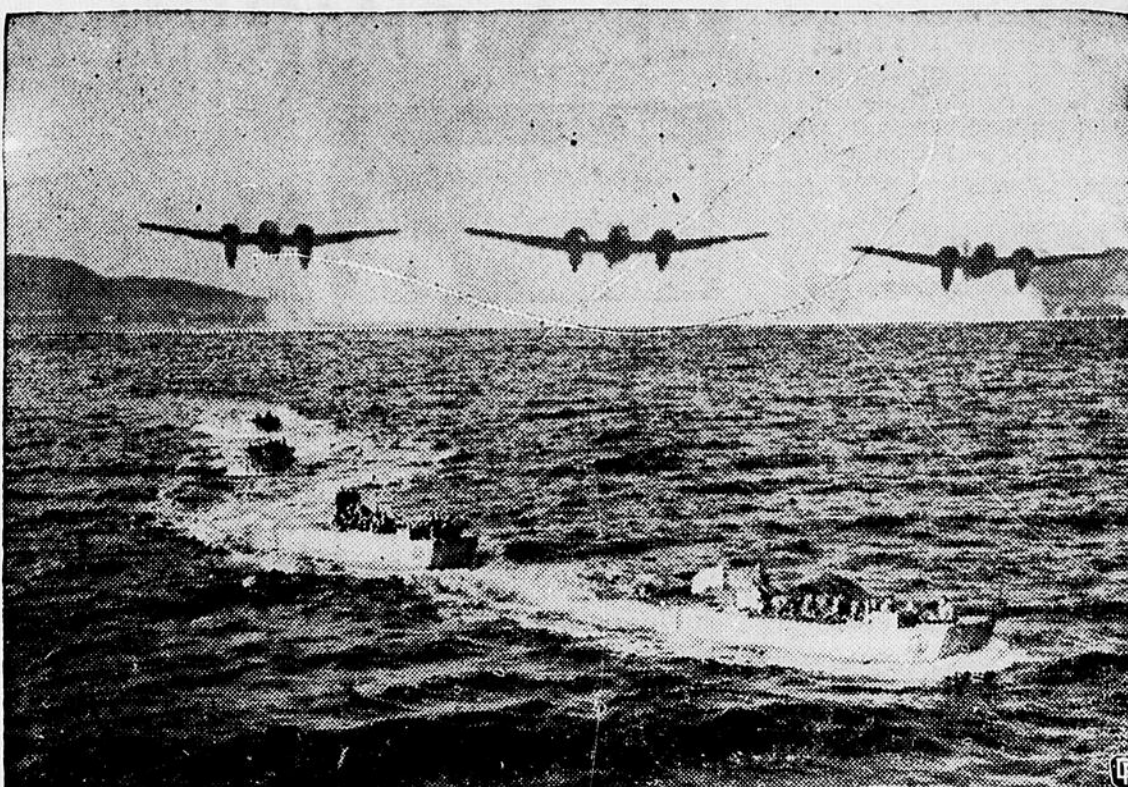
MM. Georges et Hervé Prévost étaient de passage à Montréal la semaine dernière.

M. Roméo Cartier en promenade à Montréal chez des parents et des amis.

M. et Mme John Robert Davis (Melva Campbell) sont revenus de leur voyage de noce au Saguenay.

M. et Mme M. Gratton et leur fils Jean de Montréal en visite chez M. et Mme A. Cook.

MM. Joseph et Donald Burdett de Fort-Covington, M. Jean Almond de Massena, Mlles Béatrice et Nellie Therrien de Dundee ont rendu visite à M. et Mme Gaston Cartier lundi dernier.



Des barges anglaises se préparent à attaquer quelques îles sur les côtes de la Norvège. Elles sont protégées par des avions anglais.

Les Nouvelles d'Ormstown

M. Ralph Hertz de Montréal chez des amis à Ormstown la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Taillefer de Montréal ont visité des parents et des amis ici la semaine dernière.

M. Silvio Lafontaine de Valleyfield était à Ormstown, lundi dernier.

Mlles Jacqueline et Madeleine Cartier ont passé la fin de semaine chez des parents à Montréal la semaine dernière.

M. Wilfrid Gagné et Mlle Fernande Primeau étaient de passage à Valleyfield samedi dernier.

M. et Mme Jack Darby et leur

filles Dorothy de Montréal, assistèrent samedi dernier au mariage de Mlle Melva Campbell avec M. John Robert Davis de l'Abitibi.

M. Joseph Levac et son fils Maurice ainsi que M. et Mme J. Bourguoin de Montréal, visitaient des amis à Ormstown lundi dernier.

Mlle Mercedes Beauchamp est de retour après avoir passé quelques temps chez M. et Mme Adoris Beauchamp de Québec.

M. Jean-Paul Beaudry de Foster en visite chez M. et Mme Anatole Cartier, l'invité de M. Jules Cartier.

M. et Mme Farquhar de Mon-

tréal ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Stanislas Caza ainsi que chez M. et Mme Omer Bazinet.

M. et Mme Donat Péthel et leur fillette Yolande, ainsi que MM. Richard et Ludger Péthel et Mlle Germaine Colpron de Montréal ont rendu visite à la famille Omer Forget dimanche dernier.

Mme Avode Guérin de Montréal a passé une huitaine chez des parents à Ormstown.

ANNONCEZ DANS
LA GAZETTE DE
VALLEYFIELD

AUX REPAS, servez-lui ce qu'il aime!



Après une Journée de Travail Assidu pour son Pays et sa Famille; un Homme mérite les Aliments qu'il aime le mieux... et son Condiment Favori est le Ketchup aux Tomates Heinz

VOUS ne pourriez trouver rien de mieux pour plaire à un mari affamé qu'une bouteille de Ketchup aux Tomates Heinz à côté d'un rôti juteux, bien rissolé et succulent... Car il faut bien peu de cette sauce pour donner un nouvel attrait à un plat ordinaire!

Le Ketchup aux Tomates Heinz est cuit lentement—de sorte que toute la saveur des tomates "aristocrates" bien mûres se marie parfaitement au Vinaigre de marque de Heinz et aux épices odoriférantes. Employez du Heinz—le ketchup qui se vend le plus au monde—pour donner à vos repas ce goût de fait chez soi que les hommes aiment tant!

KETCHUP aux Tomates HEINZ

H. J. Heinz Company of Canada, Ltd.

Il mérite le meilleur!



Chassez la DOULEUR



LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

LE COURRIER

de

BEAUHARNOIS

POUR ÊTRE
BIEN VÊTU

Habillez-vous chez
GEORGES CARDINAL
83 St-Laurent - Tél. 184

Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

67
HANNAH

Rolland Mallette
PUBLICISTE

Page 16

La ville a \$21,740 de dettes courantes

M. l'échevin Poirier fait un exposé de la situation à Messieurs Venne et Leduc qui veulent faire des travaux — Les rues Ellice et Hannah seront pavées

ACHAT D'UN CAMION

Beauharnois:—Mettant MM. les échevins Venne et Leduc en garde contre les dépenses capitales qu'entraîneront de nouveaux travaux, M. l'échevin Poirier a fait un exposé des dépenses courantes de la ville à la dernière séance du conseil tenu lundi dernier.

Nous avons un total de \$21,740.00 de dettes courantes, disait-il, après avoir énuméré certains travaux qui ont été exécutés et dont les comptes sont en suspens.

Revenant à la charge et demandant des explications sur les travaux des rues Richardson et Boyer, travaux exécutés sans résolution, l'échevin Venne répondit que l'apathie de Monsieur Poirier les a forcés à s'exécuter eux-mêmes.

L'échevin Poirier continua en disant: vous prenez sur vous-même de faire des dépenses alors que nous avons pour une valeur de \$11,889.25 d'échéance de coupons et nous n'avons que \$1,359.39 en banque; il n'y a rien de défini pour ce que coûtera les rues Trudeau et DuPalais; le trottoir du côté sud de la rue Boyer a été fait sans résolution; il peut dans l'Hotel de Ville comme dehors; on doit poser une couverture et on ne le fait pas; tous les travaux de bormage ne se sont pas payés, et une voiture à boyaux a été vendue sans ma connaissance; est-ce que vous croyez que c'est là la manière d'administrer une ville...?

L'échevin Murphy prit la parole

et déclara qu'il avait lui même vendu la voiture à boyaux avec le consentement de Monsieur Venne et cela pour un montant de \$125. Le conseil avait décidé de vendre cette voiture dans le but d'acheter un camion pour les échelles, dit-il, et nous avons l'occasion d'acheter ce camion pour un montant de \$500. Encore une fois, je n'avais jamais entendu parler de cela répondit Monsieur Poirier et cette voiture fut vendue sans ma connaissance et celle du maire et sans qu'il y ait une résolution de passée à cet effet.

Travaux des rues Ellice et Hannah
L'échevin Leduc proposa ensuite le pavage des rues Ellice et Hannah et qu'on passe une résolution incluant les travaux de la rue Richardson qui sont déjà commencés.

L'échevin Poirier s'objecta contre cette manière de procéder et déclara que ce moyen d'administration pourrait faire dépenser de l'argent aux échevins qui en sont les auteurs. Son Honneur le Maire appuya Monsieur Poirier et demanda combien coûteront ces travaux. Environ \$1500. de répondre l'échevin Venne puis l'échevin Legault seconda la proposition de l'échevin Leduc autorisant les travaux des deux rues ci-haut mentionnées. Avant de passer à la lecture des comptes l'échevin Murphy proposa secondé par l'échevin Leduc que la voiture à boyaux soit vendue quoique qu'elle fût disparue depuis déjà quelques jours.

M. Delvini Gendron est élu échevin

M. Delvini Gendron, citoyen avantageusement connu de notre ville, a été élu échevin par acclamation en remplacement de M. Arthur Caron, démissionnaire.

Il représentera le quartier centre au siège numéro 1.

LES DANGERS DE LA BAIGNOIRE



Cette photo aheurissante vous fait voir M. MAURICE DESJARDINS, auteur d'un recueil de contes humoristiques que publieront bientôt les Editions Bernard Valiquette. "Les dangers de la baignoire" est un des trente contes de ce volume extraordinaire: "Le Party chez Piperleau". La préface est de M. Jules Léger, docteur-ès-Lettres de l'Université de Paris.

Bébé cause avec sa grand'mère: Je te trouve très jolie, bonne maman.

Hélas! plus maintenant, je suis vieille, j'ai des cheveux blancs.

Blancs! oh! non, bonne maman, blond pâle.

Une vie de labeur et de dévouement

Mademoiselle Augustine Migeac a beaucoup travaillé dans sa vie. Ancienne institutrice, elle a consacré 40 ans de son existence à instruire et éduquer les "petits Québécois".

C'est pour cela qu'aujourd'hui elle a besoin de se reposer. Son médecin lui a d'ailleurs conseillé dernièrement de "changer d'air" et de prendre une vacance de quelques mois... ce qu'elle a bien mérité!

Mademoiselle Migeac a donc décidé de venir à Montréal et faire un séjour de trois mois au Windsor, ce grand hôtel de la rue Peel, renommé dans toute l'Amérique pour sa tranquillité, l'excellence de sa table, la distinction des voyageurs qui le fréquentent et l'obligeante politesse de tout le personnel.

Nul doute qu'après ces trois mois, Mlle Migeac retournera chez elle complètement reposée de ses fatigues.

Il ne faut pas dépenser plus que nos moyens!

La plupart des villes sont actuellement aux prises avec des difficultés financières fort épineuses. Beauharnois est sans doute mieux favorisé que plusieurs autres centres, à cause de la collaboration de certains contribuables dans la perception de l'impôt et l'activité toujours grandissante dans notre ville.

Nos autorités municipales doivent quand même résoudre, souvent, des problèmes difficiles. On s'accorde généralement à dire que ces difficultés sont surtout occasionnées par le fait qu'une trop forte partie des revenus est absorbée par le service de la dette.

Les excellents et sains principes, que certains membres du conseil actuel voulaient mettre en pratique à l'Hotel de ville pour contrecarrer ces problèmes financiers ont plutôt créé une perturbation qui mine l'efficacité de leur administration.

En effet on ne sait à quoi attribuer les déclarations de certains échevins, mais leurs principes fondamentaux affectant les dettes obligatoires de notre municipalité menacent le trésor de cette dernière et les avantages financiers dont elle jouit. La devise de "Ménageons" adoptée par notre conseil lors de leur entrée en fonctions s'est éteinte au sein de leur administration et l'attitude de MM. les échevins Leduc et Venne & Cie. pourrait forcer le secrétaire à se trouver dans une situation précaire.

Ce dernier pour prévenir toute répétition des erreurs et des abus du passé souligna l'importance des travaux que la ville avait à entreprendre sur la rue Trudeau et Du Palais et les dépenses qu'ils entraîneront. Pour faire suite à son projet de travaux, M. l'échevin Leduc a cru bon de promulguer en dictateur contre le maire et déclara spontanément: "Si on n'a pas d'argent, on empruntera, et si on fait des dettes, le prochain conseil les paiera". Les rues Ellice et Anna se feront, dit-il...!

Si nos administrateurs pensent ainsi, font des déclarations au détriment de la ville, les contribuables réaliseront à brève échéance pourquoi des réformes s'imposent dans l'assiette de l'impôt. Une corporation ne doit pas s'administrer par une petite clique, qui travaille dans le bureau de M. l'échevin Venne, d'où on donna l'ordre d'arrêter les travaux de la rue Richardson, le 3 juin dernier.

Cette manière de procéder met la propriété en péril, il ne faut pas lui imposer un plus lourd fardeau de taxes municipales, quand elle fait des efforts pour porter le fardeau actuel. Nous avons recueilli des commentaires fort à propos, relativement à l'entente qui règne, lorsque M. l'échevin Leduc dit à S.H. le maire et à M. l'échevin Poirier qui voulaient des renseignements, d'aller consulter Monsieur Venne qui avait une lettre d'une certaine Compagnie donnant les prix des travaux de la rue Richardson.

Il serait préférable que ces communications ne soient pas reçues à l'insu du secrétaire et que des travaux de grande envergure ne soient faits sans résolution. Même si ce fut M. l'échevin Venne ou M. Leduc, on ne saurait les qualifier "d'autorités locales" et ils ne doivent s'arroger des droits contre lesquels son Honneur le Maire les mit en garde.

Il serait préférable que M. l'échevin Leduc prenne connaissance des déclarations de Monsieur L.-E. Polvin, Président de la Commission Municipale. Traitant du problème des dettes municipales, Monsieur Polvin suggère de créer un fond de réserves pour les dépenses futures et qu'il était de mauvaise pratique de s'en tenir exclusivement à l'emprunt pour les payer.

A quoi nous servirait de nous attarder sur le passé, disait-il, prenons ce qui est, regardons les faits bien en face et cherchons nous tirer d'affaires.

Puisqu'on doit reconstruire, ne posons pas des principes pour détruire.

R. MALLETTE

Annoncez dans La Gazette de Valleyfield

CARTES Professionnelles et d'affaires

Tél. 47

Gérard Gendron

Assurances Générales - Valeurs de Placement.
71, rue Ellice - Beauharnois

Dr J.-E. Amyot,
M.D., L.M.C.C.

Beauharnois
128, rue Ellice - Téléphone 75

Jean D'Amour,
AVOCAT
Beauharnois

Tél. No 6 - 12, rue Ste-Catherine

**ESPACE
A
LOUER**

Docteur E. Simon
RAYONS-X

120, rue Ellice - Tél. 21
Beauharnois

Tél. 137
René P. Leduc

Assurances
Feu - Accident - Vie
11, rue Richardson - Beauharnois

**ESPACE
A
LOUER**

Roger McGowan
NOTAIRE

Successeur de J.-O. Trudeau
14, Richardson - Tél. 22

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

**PRENEZ LES
PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTREAL